République du Sénégal
Région de Saint-Louis
Département de Podor
Commune de Bokke Dialloubé

# PLAN DE DEVELOPPEMENT COMMUNAL 2019-2023

VERSION DEFINITIVE




**Bokké Dialloubé, Une référence dans la valorisation des potentialités propres pour l'émergence territoriale**

**Élaboré par :** le comité technique régional de planification de Saint - Louis

**Financement :** PNDL avec une contribution de la CLM à travers le Programme Yelly taré

PNDL
PROGRAMME NATIONAL
DE DÉVELOPPEMENT LOCAL

Agence Régionale de Développement de Saint-Louis

CLM
Cellule de Lutte contre la Malnutrition

# Table des matières


**CONTEXTE, OBJECTIFS ET DEMARCHE METHODOLOGIQUE**

**I. CONTEXTE**

**II. OBJECTIFS**

**III. DEMARCHE METHODOLOGIE**

**PREMIERE PARTIE : PRESENTATION GENERALE DE LA COMMUNE ..... 8**

I. LOCALISATION DE LA COMMUNE ..... 8
II. SITUATION GEOGRAPHIQUE ..... 8
III. ORGANISATION ADMINISTRATIVE ..... 8
IV. CARACTERISTIQUES DEMOGRAPHIQUES ..... 8
V. PROFIL HISTORIQUE ..... 8
VI. CARACTERISTIQUES PHYSIQUES ET CLIMATOLOGIQUES ..... 8

**DEUXIEME PARTIE : BILAN-DIAGNOSTIC ..... 9**

I. PROFIL SOCIAL ..... 9

1.1 EDUCATION ..... 9
1.1.1 Préscolaire ..... 9
1.1.2 Elémentaire ..... 9
1.1.3 Moyen et secondaire ..... 10
1.1.4 Alphabétisation ..... 10
1.1.5 Les Daaras ..... 10
1.1.6 L'enseignement technique et la formation professionnelle ..... 10
1.2 SANTE ..... 11
1.2.1 Offres en service de santé ..... 11
1.2.3 Le bilan épidémiologique ..... 11
1.2.4 La malnutrition ..... 11
1.3 HYDRAULIQUE – ASSAINISSEMENT ..... 13
1.3.1 Hydraulique ..... 13
1.3.2 Assainissement ..... 13
1.4 URBANISME, HABITAT ET CADRE DE VIE ..... 14
1.5 SPORTS, CULTURE ..... 14
1.5.1 Sports ..... 14
1.5.2 Culture et loisir ..... 14
1.6 GENRE ET PROMOTION FEMININE ..... 14
1.6.1 Genre ..... 14
1.6.2 Les GPF ..... 15

II. PROFIL ECONOMIQUE ..... 15

2.1 SECTEURS PRODUCTIFS ..... 15
2.1.1 Agriculture ..... 15
2.1.2 Elevage ..... 15
2.1.3 Pêche ..... 16
2.1.4 L'exploitation forestière ..... 16
2.2 SECTEURS D'APPUI A LA PRODUCTION ..... 16
2.2.1 Commerce ..... 16
2.2.2 Energie ..... 17
2.2.3 Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) et Services de transfert d'argent ..... 17

III. PROFIL GOUVERNANCE ..... 17

3.1 PROFIL DES ELUS ..... 17
3.2 PERFORMANCE DE LA COMMUNE EN GOUVERNANCE ..... 18
3.3 GESTION FONCIERE ..... 18
3.4 ENVIRONNEMENT ET CHANGEMENT CLIMATIQUE ..... 18

**TROISIEME PARTIE : PERSPECTIVES ..... 18**

I. ORIENTATIONS STRATEGIQUES DU PLAN DE DEVELOPPEMENT ..... 18
1.1 Articulations du PDC au cadre stratégique national (PSE ODD) ..... 18
1.2 La vision ..... 20

II. ARTICULTATIONS ENTRE VISION, ORIENTATIONS ET PROGRAMME ..... 21
III. PROGRAMME PAR AXE DE DEVELOPPEMENT ..... 21
IV. MISE EN ŒUVRE DU PLAN ET MECANISME DE SUIVI ET EVALUATION ..... 27

4.1 ANALYSE DU PIL ..... 27

V. SOURCE DE FINANCEMENT ..... 28
VI. LA MISE EN ŒUVRE DU PIL ..... 28

6.1 Élaboration du Programme d'Investissement Annuel (PIA) ..... 28
6.2 La mise en œuvre du programme annuel d'investissement ..... 28

VII. LE MECANISME DE SUIVI EVALUATION ..... 28

7.1 Le suivi évaluation de la mise en œuvre ..... 28
7.2 L'évaluation du PDC ..... 28

VIII. LE PLAN D'INVESTISSEMENT LOCAL (2018-2023) ..... 29

# TABLEAUX


Tableau 1 : synoptique préscolaire ..... 9

Tableau 2 : tableau synoptique éducation ..... 10

Tableau 3 : récapitulatif de la situation et des normes en santé ..... 12

Tableau 4 : Fiche synoptique santé ..... 12

Tableau 5 : tableau synoptique hydraulique et assainissement ..... 13

Tableau 6 : synoptique sport et culture ..... 14

Tableau 7 : synoptique agriculture ..... 15

Tableau 8 : synoptique élevage ..... 16

Tableau 9 : synoptique transport ..... 17

Tableau 10 : tableau des résultats ..... 22

Tableau 11 : tableau de résultats ..... 23

Tableau 12 : tableau de résultats ..... 24

Tableau 13 : tableau de résultats ..... 25

# CONTEXTE, OBJECTIFS ET DEMARCHE METHODOLOGIQUE

## MOT DU MAIRE

Remerciement envers les collègues élus et la population de Bokke Dialloubé

Compte tenu des potentialités foncières et hydraulique pour le développement des secteurs productif, Ambitions et visions pour la la commune articulé à la vision du Président de la République basée sur l'équité territoriale en terme d'accès aux SSB de qualité, le désenclavement la promotion du développement économique et la bonne gouvernance

Appel à l'implication et la participation de tous sans oublier les citoyens de la commun vivant à l'étranger

Remerciement aux partenaires notamment le PNDL et la CLM à travers le projet Yelitaré

Remerciement et félicitaion aux services technique à l'image de l'ARD

## I. CONTEXTE

» Acte 3 de la décentralisation : communalisation intégrale

» Plan Sénégal Emergent : volonté de la commune, de dérouler un plan d'actions lui permettant d'apporter sa contribution

» Code général des collectivités locales en son article 315 stipulant que la commune a pour compétence, l'élaboration et l'exécution du PDC en articulation avec les plans de développement départementaux et la mise en œuvre du contrat plan avec l'Etat pour la réalisation de projets de développement.

## II. OBJECTIFS

**Objectif général :**

Doter la commune d'un document stratégique et opérationnel lui permettant de promouvoir le développement de son territoire.

Objectifs spécifiques :

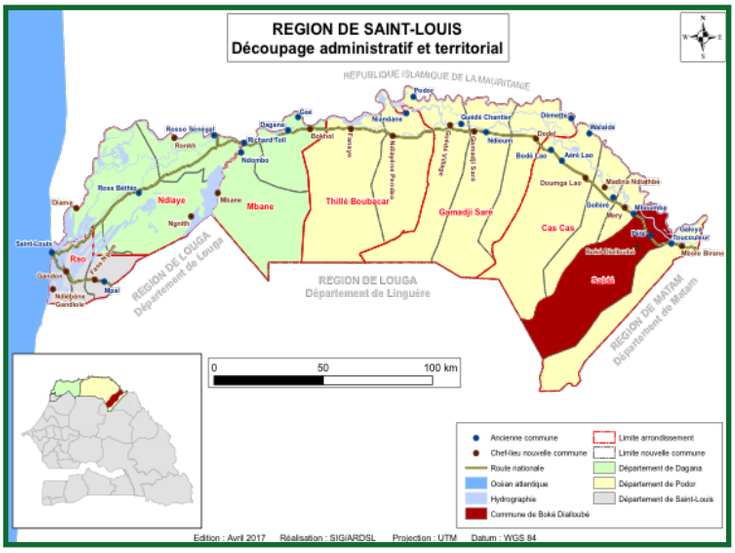
1. Dresser une situation de référence exhaustive reflétant les forces et les faiblesses ainsi que les atouts, les potentialités et les opportunités de la commune;
2. Identifier les axes prioritaires de développement et dégager des objectifs stratégiques réalistes et des résultats à atteindre dans le court et moyen terme ;
3. Déterminer les actions prioritaires et les traduire en projets opérationnels prenant en charge les directives des politiques sectorielles et leur programmation.

## III. DEMARCHE METHODOLOGIE

Dans une approche participative, le processus est piloté par un comité technique régional cordonné par l'Agence régionale de Développement (ARD). Il est composé des services techniques régionaux de la Planification (SRP), de la statistique et de la Démographie (SRSD), de l'Aménagement du Territoire (SRAT), de l'Appui au Développement local (SRADL) et de l'Inspection d'Académie (IA). C'est une démarche innovante qui renforce les niveaux de participation des populations et d'appropriation des outils. Aussi, le processus de planification au niveau communal, tout en prenant en charge les ambitions réalistes de la collectivité territoriale, est-il conçu de manière à promouvoir le principe de subsidiarité par l'opérationnalisation des orientations nationales déclinées dans le PSE ? Avec l'appui du programme Yelly Taré, une particularité a été également apportée avec une analyse approfondie des aspects liés à la malnutrition chez les enfants de moins de 5 ans, très présente dans le département de Podor du fait de la pauvreté.

# PREMIERE PARTIE : PRESENTATION GENERALE DE LA COMMUNE

## I. LOCALISATION DE LA COMMUNE




## II. SITUATION GEOGRAPHIQUE

La commune s'étend sur une superficie de 1729 km2. Elle jouxte avec le Département de Linguère (Région de Louga) à l'ouest et est limitée :

- Au Nord par le fleuve Sénégal
- A l'Est par les communes de Galoya et de Mbolo Birane
- Au Nord-Ouest par les communes de Mboumba et de Méri
- Au Sud-Ouest par les communes de Doumga Lao et
- Au sud par le Département de Ranérou Ferlo (Région de Matam)
- La commune est subdivisée en trois zones naturelles, le Walo, le moyen Diéri et le haut Diéri
- Le Walo est constitué par la zone de l'ile à Morphile jusqu'à la route nationale,
- Le moyen Diéri part de la route nationale à Kara Woyndoy
- Le haut Dieri est constituée de la zone qui s'étend de Kara Woyndou jusqu'à Guelongal

## III. ORGANISATION ADMINISTRATIVE

La commune compte 100 établissements humains répartis en 43 villages officiels et 57 hameaux. Il est aisé de constater qu'il y'a plus de hameaux que de villages officiels.

La plus grande partie des villages sont essentiellement localisés dans la partie Dieri.

## IV. CARACTERISTIQUES DEMOGRAPHIQUES

Selon les projections de l'ANSD, la population en 2016 est estimée à 26 130 habitants dont 51% de femmes. La structure de la population atteste une population très jeune avec plus 65% âgée de moins de 25 ans. La population active (15-60ans) représente 48% de la population totale. Les femmes en âge de reproduction (FAR) constituent 22% de la population totale. Les personnes, âgées de plus de 60 ans, représentent 5% de la population.

## V. PROFIL HISTORIQUE

Anciennement socle du canton des YIRLAABES, la Commune de Bokké Dialloubés est le fief des DIALLOUBES et des YIRLAABES. Ces deux couches sociales en sont historiquement les premiers occupants et constituent l'écrasante majorité de la population. Les deux groupes sont venus de la Mauritanie dans un ordre non encore élucidé, chacun se prévalant du titre de premier occupant.

## VI. CARACTERISTIQUES PHYSIQUES ET CLIMATOLOGIQUES

La commune se trouve dans la zone intermédiaire entre le walo et le Diéri

Sols et relief : sols Dior, les sols « faux Hollaldé » ou sols argilo-limoneux et les sols « Fondé » ou sols limoneux.

Faune et flore : Une faune peu riche avec une présence de phacochère, de chacal, de lapin et de perdrix. La végétation essentiellement ligneuse avec un boisement plus ou moins dense : strates arbustives, herbacées et arbustives.

Climat : Le climat est de type sahélien caractérisé par une alternance d'une saison sèche longue (de novembre à juin) et d'une saison humide (de juillet à octobre). Les températures sont très élevées (30°C en moyenne).

Eaux de surface: Doué

Eaux souterraines: la nappe phréatique assez profonde 25 à 90 m.

# DEUXIEME PARTIE : BILAN-DIAGNOSTIC

## I. PROFIL SOCIAL

La commune de Bokké Dialloubé est relativement bien dotée en infrastructures dans presque tous les secteurs sociaux (éducation, santé, hydraulique, assainissement, eau potable, jeunesse et sport etc.).

Néanmoins, il y'a lieu de noter l'existence de besoins non encore couverts notamment, des marchés, des bureaux de poste, des salles de classes, des postes et cases de santé, et la densification du réseau d'adduction d'eau et d'assainissement entre autres.

L'entretien et la maintenance des infrastructures existantes restent également une préoccupation majeure. En effet de telles opérations assurent la durabilité des réalisations.

### 1.1 EDUCATION

#### 1.1.1 Préscolaire

Le taux brut de pré-scolarité (TBPS) de la commune de Boké Dialloubé est très faible (4,61%). La faiblesse s'expliquer par la vaste étendue de la commune et l'enclavement de la plupart des villages qui ne favorisent un accès à l'unique case des tout-petits et aux deux cases communautaires de la commune.

L'implantation d'un nouvel établissement préscolaire prévue à Saldé pourrait améliorer sensiblement le TBPS.

Cependant, la commune se doit de développer des modèles alternatifs de prise en charge de la petite enfance (Les garderies d'enfants, les garderies communautaires ou les groupes de jeux).

**Tableau 1 : Synoptique préscolaire**

| INDICATEURS | CARACTERISTIQUES |
|---|---|
| Infrastructures | 1 CTP et 02 Cases communautaires |
| Population scolarisable | 5 204 |
| Population scolarisée | 240 |
| TBPS | 4,61 % |
| Ratio Elève / Classe | 21 |
| Ration élève/ table Banc | 2.1 |
| Accès commodités | Toilettes, eau, électricité existant |

#### 1.1.2 Elémentaire

La commune compte 36 écoles avec 127 salles de classes dont 40 abris provisoires essentiellement localisés dans le Diéri. Le nombre important d'écoles a permis un bon maillage spatial offrant un des meilleurs taux de couverture des villages (90%) et TBS (85%) du département qui a un TBS de 72,4%.

Cependant, le principal défi de la commune est la réduction des classes en abris provisoire et l'amélioration du cadre d'apprentissage qui est marqué par une insuffisance remarquable des commodités, notamment les toilettes, la clôture et les points d'eau.

Tab: Gaps en équipements

| EQUIPEMENT | NB TOTAL |
|---|---|
| Abris provisoires | 40 |
| Tables-bancs | 619 |
| Latrines | 12 |
| Point d'eau | 22 |
| Clôture | 31 |

Le niveau élevé du stock de capital en infrastructure exige une gestion sérieuse et pérenne de celles-ci afin de les maintenir en bon état sur une longue durée de vie.

Cela implique des Comités de gestion de l'Ecole (CGE) dynamiques qui appuient la collectivité territoriale. Pour gagner ce second défi de garantir la durabilité des infrastructures, la commune gagnerait à appuyer ses CGE dont la plupart éprouvent des difficultés financières pour assurer entre autres, les réparations des 68 portes et fenêtres actuellement défectueuses.

| INDICATEURS | CARACTERISTIQUES |
|---|---|
| Infrastructures | 36 |
| Population scolarisable | 4 656 |
| Population scolarisée | 3992 |
| Rapport de parité | 0.6 |
| TBS | 85% |
| Ratio élève/ classe | 3 1 < Norme 80 |
| Ration élève /table-bancs | 2.9 ¬>Norme 2 |
| Ratio enseignant/ élève | 26 |
| Accès aux commodités | Eau, toilettes |

Source : Enquêtes, PDC Bokké Dialloubé, 2017 /

### 1.1.3 Moyen et secondaire

L'offre en infrastructures aux niveaux moyen et secondaire est constituée de 05 établissements ainsi répartis dans l'espace géographique de la commune :

- ⇔ 1 lycée et 1 collège dans la zone walo (Saldé)
- ⇔ 1 lycée à cycle long (Boki Dialoubé) et 2 collèges (Diongui, Thikité) dans la zone de la moyenne diéri

La zone du haut diéri est dépourvue de lycée et de collège ce qui est à l'origine de plusieurs abandons après le cycle primaire contribuant à la faiblesse du taux de fréquentation évalué à 45% avec une majorité de filles (55%), contre 46% pour le département. Il faut noter que ce taux ne permet pas d'apprécier la performance de la commune car le lycée de Bokke Dialoubé polarise les communes de Pété et de Galoya.

Par ailleurs, l'environnement scolaire au niveau moyen et secondaire nécessite des améliorations considérables car il est noté, un déficit en tables-bancs, l'absence de blocs scientifique au lycée, l'absence de clôture de tous les établissements et d'espace sportif équipé etc.

### 1.1.4 Alphabétisation

L'alphabétisation dans la commune est très récente avec le Programme nationale pour l'alphabétisation. Les effectifs enrôlés par ces programmes sont de 371 apprenants dont 14 Hommes. Ce secteur compte 07 salles de classe dont l'effectif est très fortement dominé par la gente féminine qui représente plus de 95% de l'effectif.

### 1.1.5 Les Daaras

La commune de Boké Dialloubé compte environ 17 Daaras avec un effectif de 560 élèves. Les Daaras sont essentiellement localisés dans le Diéri au niveau des grands villages qui concentrent l'essentiel de l'effectif. Les plus importants Daara se trouvent à Gaye Kadar, Ndiayenne Peulh et Bokké Salsalbé.

### 1.1.6 L'enseignement technique et la formation professionnelle

Cette branche de l'enseignement est absente dans la commune alors que les besoins des jeunes en termes de formation dans l'Agriculture ou l'agro-industrie sont réels.

**Tableau 2 : Tableau synoptique éducation**

| ATOUTS | GAPS | ACTIONS PRECONISEES |
|---|---|---|
| Volonté du maire allant dans le sens de renforcer les infrastructures scolaires de la commune<br><br>Diversité de partenaires intervenants (ONG, Etat) dans le secteur de l'éducation au Sénégal<br><br>Existence de Plusieurs Daaras<br><br>Dynamisme des Comités de Gestion | Déficit de salles de classes dans les Lycées (10) et collèges (12) et écoles primaires (60)<br>Insuffisance des infrastructures préscolaires<br>Faible accès au TIC<br>Tables-bancs défectueux au niveau des Lycées (40) ; Collèges (30) et écoles (100)<br>Déficit de murs de clôture Lycées et collèges<br>Insuffisance d'infrastructures et matériels sportifs scolaires : Lycées et collèges<br>Absence de bloc scientifique : Lycées<br>Insuffisance de moyens des Comités de Gestion pour faire face à l'entretien des équipements<br>Absence de Partenaires Techniques et Financiers pour appuyer les Daaras<br>Inexistence de structures de formation aux métiers spécifiques<br>Conditions d'hygiène déplorable dans les Daaras<br>Inexistence de projets et programmes prenant en charge l'alphabétisation fonctionnelle (des femmes en particulier) | Construire et équiper une nouvelle CTP<br>Acquisition de (500) tables bancs<br>Electrifier les écoles<br>Clôturer le Lycée de Bokké et les collèges<br>Acquisition de matériel sportifs pour les lycées<br>Aménager des terrains de sports multiple<br>Construction de blocs scientifiques<br>Redynamiser les comités de gestion des infrastructures et organiser des formations pour des renforcements de capacités<br>Rechercher des partenaires pour les Daaras et les moderniser<br>La construction de centre de formations polyvalentes pour les jeunes et les handicapés<br>Construction de 24 Blocs d'hygiène pour 12 écoles<br>Construction de latrines et connecter 22 écoles au réseau AEP<br>Mise en place d'infrastructure d'alphabétisation surtout pour les femmes |

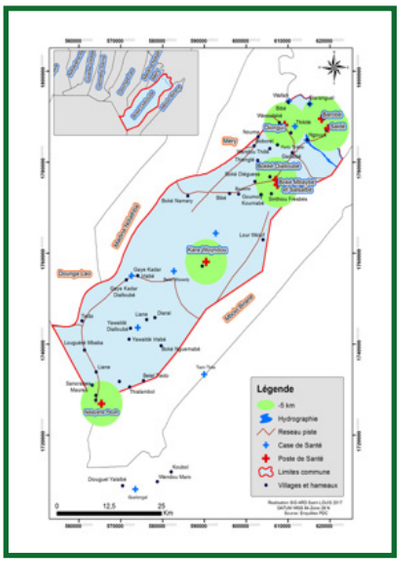
## 1.2 SANTE

### 1.2.1 Offres en service de santé

L'offre de santé est assurée dans le territoire communal par 16 infrastructures composées de 6 Postes de santé (PS) et 10 Cases de Santé dont 4 non fonctionnelles (Guelongal, Thiam Thilé Layki et Bélel Mbowdi). La commune présente un ratio de 8583 hts pour 1 PS correspondant parfaitement à la norme de couverture de l'OMS fixée à 1 PS pour au moins 5000 hts. Mais l'indicateur d'accès spatial révèle des disparités car beaucoup de villages de la zone diéri sont à plus de 5km de l'unique poste de santé de cette partie de la commune la plus enclavée.

Situation des infrastructures de service sanitaire

| ZONE | Postes de santé | Case de santé | Maternités |
|---|---|---|---|
| Walo | 02 | 04 | 04 |
| Moyen Diéri | 03 | 0 | 02 |
| Haut Diéri | 01 | 06 | 03 |




Le service est porté par un personnel de Santé composé de (06) infirmiers, (32) Agents de santé communautaires (ASC), (32) matrones et (02) sages-femmes.

Le plateau technique présente beaucoup de déficit mais la proximité avec le centre de santé de Pété permet de couvrir les besoins de services de santé de très haute qualité.

Le Centre de Santé dispose d'un niveau d'équipement permettant d'offrir des services de chirurgie, l'odontologie etc.

La dotation des postes de santé en ambulance pour rallier le centre de santé serait donc une partie de solution d'accès à ces services.

### 1.2.3 Le bilan épidémiologique

L'analyse de la situation épidémiologique au niveau de Bokké Dialloubé montre des dominantes pathologiques hydriques comme, les maladies diarrhéiques, le paludisme, etc. Cette situation s'explique, d'une part, par la proximité du fleuve Doué et d'autre part, par le non-respect des consignes et règles d'hygiène de base par les populations, l'exposition aux poussières malgré les actions de sensibilisation mises en œuvre par les acteurs communautaires et les personnels de santé.

A côté de ces dominantes pathologiques, certaines maladies comme l'hypertension artérielle, les affections dermatologiques, le rhume, le rhumatisme, l'asthme, les infections respiratoires aigües et la malnutrition sont enregistrées secondairement au niveau des structures sanitaires de la Commune. La présence de ces maladies serait liée à la pollution de l'environnement immédiat (ordures ménagères, eaux usées, etc.) et à la pauvreté de certains ménages où l'on enregistre le plus grand nombre de cas.

### 1.2.4 La malnutrition

Le taux de prévalence de la malnutrition aigüe, dans la commune, est chiffré à 4,85 %. Ce taux est inférieur au seuil fixé à moins de 5%.

***Analyse de la situation de la malnutrition au niveau communal***

Parmi les déterminants de la malnutrition dans la commune de Bokké Dialloubé on peut citer l'insuffisance de la diversité alimentaire, l'insuffisance d'activités génératrices de revenus, la faible productivité agricole, pastorale et halieutique.

En effet, avec les efforts de la commune appuyée par ces partenaires comme la CLM à travers ses programmes de ces dernières années, les taux de Malnutrition aigüe sévère (MAS) de Malnutrition Aigüe Modéré (MAM) ont fortement baissés.

Ils sont respectivement de 4,59% et de 0,26 %, donc compris dans la fourchette de moins de 5% visée par l'Etat à travers ses objectifs de lutte contre ce fléau.

La zone diéri qui est la plus touchée abrite les familles les plus pauvres ainsi, il est noté une faible qualité nutritionnelle chez des mamans et des enfants, du sevrage brutal, des grossesses rapprochées, des mamans peu sensibles aux questions nutritionnelles, des recours tardifs aux structures sanitaires en cas de maladie, etc.

Néanmoins des performances sont notées dans les efforts de lutte avec les partenaires. En efffet au niveau communal, 78,5 %

d'enfants 0-5ans bénéficient d'une surveillance nutritionnelle (poids/taille, ou mesure PB). Ce taux semble satisfaisant mais les contraintes majeures demeurent l'éloignement des structures sanitaires pour les populations du Dieri et l'absence de motivation chez certains parents.

**La prévalence de la diarrhée** au niveau de la commune est de 16% chez les enfants de 0 à 05 ans. Cette situation est plus accrue au niveau de la zone du waalo avec la consommation de l'eau du fleuve et de sa fréquentation par des villages riverains. Il y'a également le manque de latrines adéquates dans plusieurs ménages avec un taux d'accès de 47% en latrines améliorées au niveau de la commune.

**Les IRA** touchent 24% des enfants de 0 à 05 ans ayant reçu des consultations au niveau des infrastructures sanitaires de la commune. Cette situation pourrait être causée par les facteurs climatiques notamment les vague de poussières et les vents violents qui frappent souvent la zone.

**Les dermatoses** représentent aussi un taux de 12% chez les enfants ayant reçus les consultations dont la cause demeure le manque d'hygiène et l'utilisation des eaux souillées.

**La consommation du sel iodé dans les ménages** est très satisfaisante avec un taux de 100% car le sel commercialisé dans les marchés sont iodés.

Ainsi, les efforts doivent être doublés pour agir efficacement sur les déterminants locaux de la malnutrition qui sont multiples et variés.

**Tableau 3 : Récapitulatif de la situation et des normes en santé**

| Normes | Situation | Etat de couverture |
|---|---|---|
| 1 Poste de Santé pour 5000 habitants | 1 Poste de Santé pour 4355 | satisfaisante |
| 1 Sage-femme pour 2000 femmes en âge de procréer | 02 Sages-femmes pour 5843 | Pas satisfaisant |
| 1 centre pour 50. 000 Habitants | Couvert par le Centre de Santé de Pété | satisfaisante |
| Taux de prévalence de la malnutrition aigue 5% | 4,85 % des enfants de 0 à 05 ans | satisfaisante |

Les maladies les plus fréquentes sont les infections respiratoires aigües, les dermatoses, les parasitoses, l'hypertension artérielle, la bilharziose intestinale.

**Tableau 4 : Fiche synoptique santé**

| ATOUTS | GAPS | ACTIONS PRECONISEES |
|---|---|---|
| Existence de Plusieurs infrastructures sanitaires<br>Disponibilité du personnel<br>Dynamisme des organes de gestion (CGS et CS) | Insuffisance des équipements et du personnel dans les Cases et poste de Santé<br>04 Cases de Santé non fonctionnelles<br>Difficultés dans la gestion des déchets biomédicaux<br>Absence de magasin de stockage et rupture fréquente de médicaments<br>Etat défectueux de 10 salles<br>Absence de politique d'éducation sanitaire<br>Insuffisance des ambulances | Renforcement des équipements médicaux et du matériel de bureau pour les structures sanitaires<br>Recruter du personnel médical pour les cases de santé et réhabiliter 04 cases de Santé<br>Construction de 06 incinérateurs<br>Construction de 02 laboratoires avec équipements complets (Ndiayenne Peulh et Saldé)<br>Connecter les postes de santé sur le réseau d'eau potable<br>Sensibiliser les populations aux risques de maladies |

Il n'en demeure pas moins que l'appréciation correcte de l'accès ne peut se faire que par le calcul de l'indice d'accès qui donne la proportion de la population ayant accès aux infrastructures. A partir de la distance qui sépare les populations et les infrastructures.

## 1.3 HYDRAULIQUE – ASSAINISSEMENT

### 1.3.1 Hydraulique

La commune dispose de 22 ouvrages hydrauliques dont 19 Forages et 3 stations, répartis dans le territoire avec 51 localités couvertes représentant 88% de la population totale. Le gap à combler pour le service d'eau potable ne concerne que 3 075 habitants.

Si on considère les 43 villages officiels, on peut dire que la commune assure une couverture spatiale parfaite. Mais les difficultés d'accès à l'eau potable subsistent particulièrement en saison sèche avec le tarissement de certains puits dans la zone du diéri obligeant des populations de certains villages comme Bele Mbody, à faire une dizaine de kilomètre pour trouver de l'eau potable.

L'existence de forages pastoraux comme seule source d'eau dans certaines localités à l'instar de Gaye Kadar, provoque régulièrement des cas de diarrhée du fait du non respect des normes d'hygiène.

Des efforts sont en train d'être faits par la commune avec l'appui de l'Etat à travers le PUDC pour réduire ce gap dans les meilleurs brefs délais. Le défi principal pour la commune est de couvrir la totalité des villages et assurer aux populations et aux animaux un accès permanent à une eau de qualité.

Avec la nouvelle réforme sur l'hydraulique rurale, l'exploitation des ouvrages et le service d'eau potable seront confiés à un délégataire privé pour une gestion plus professionnelle et plus efficace. Néanmoins les populations à travers une représentation reconnue par les autorités pourraient jouer un rôle important de veille de proximité, mais aussi de régulation entre les usagers et l'opérateur privé.

### 1.3.2 Assainissement

#### 1.3.2.1 Accès des ménages aux latrines

Près de 80% des ménages ont accès à des latrines dont 40% constitués de latrines modernes avec fosses septiques. Une telle situation impact négativement sur l'environnement immédiat avec comme corollaire le développement des risques de maladies liées au péril fécal et des infections respiratoires aigues. Ce gap de 60% des ménages n'ayant pas accès en latrines modernes est lié, d'une part, à la cherté du coût de construction et d'autre part à des facteurs socioculturels. L'alternative du sani marché en cours d'expérimentation dans le cadre du programme AICHA dans deux communes de la région pourrait être la solution à ce problème.

#### 1.3.2.2. Gestion des eaux usées

Le système de gestion des eaux usées repose sur le mode traditionnel avec le déversement des eaux dans la nature. Cette situation s'explique par l'absence d'un système de collecte qui pourrait être constitué d'un camion vidangeur à l'instar de plusieurs communes de la région.

#### 1.3.2.3. Gestion des Déchets solides

Les ménages gèrent individuellement les ordures. Cette gestion traditionnelle des ordures fait proliférer dans l'anarchie, de dépôts sauvages dont la conséquence est le développement des risques de maladies environnementales d'origine humaine et animale. Le conseil municipal gagnerait à adhérer au grand projet de mise en place de système de gestion des ordures dans chaque commune du département et l'installation d'une unique collective de traitement et de valorisation des ordures. Ce projet est porté par le conseil départemental avec le financement de son partenaire du département des Yveline (France).

**Tableau 5 : Tableau synoptique hydraulique et assainissement**

| ATOUTS | GAPS | ACTIONS PRECONISEES |
|---|---|---|
| Existence d'infrastructures et d'équipements<br>Forages en cours de réalisation dans le cadre du PSE<br>Présence d'eau de surfaces (fleuve)<br>Disponibilité de Partenaires Techniques et Financiers<br>Engagement des OCB et personnes ressources<br>Existence de sites potentiels pour la gestion des déchets<br>Dynamise des populations | Insuffisances des infrastructures dans le Dieri<br>Assèchement rapide des mares d'eau temporaires<br>Rupture des stocks de carburants<br>Pannes récurrentes des forages<br>Pas de système de collecte des ordures ménagères<br>Insuffisances des toilettes modernes dans beaucoup de villages | Construction de forages et étendre le réseau AEP dans le Dieri<br>Aménager des bassins modernes et sécurisés<br>Créer des conditions de stockage durable<br>Renouveler les équipements et équiper forages<br>Doter la commune de charrettes pour la collecte d'ordures et aménager des dépotoirs modernes<br>Construire des latrines modernes dans les villages |

## 1.4 URBANISME, HABITAT ET CADRE DE VIE

Le faible rythme d'expansion des habitations ne présente pas une pression pour prendre urgemment des dispositions d'aménagement. Néanmoins, la disposition dispersée des habitations dans les gros villages constitue une alerte pour apporter des corrections anticipées sur l'alignement des constructions et faire un état des lieux pour une bonne connaissance de l'assiette foncière autour des gros villages

Les habitations constatées sont de deux types : les habitations modernes, construites en dur et plus présentes dans la zone du moyen diéri, les habitations traditionnelles construites à base de paille et très présente dans la zone du haut dièri ou à base d'argile plus développées dans la zone walo.

Les vastes étendus autour des habitations ne favorisent pas le développement d'un cadre de vie approprié surtout dans les zones du haut diéri et du walo où des vents violents ou des ruissellements d'eau pluviale détruisent certaines concessions. Des opérations de reboisement dans les villages et d'accompagnement sur des techniques d'amélioration de la qualité des constructions seraient un bon début de solution pour une amélioration du cadre de vie et une meilleure résilience face aux aléas climatiques.

**Tableau Synoptique Urbanisme, Habitat et Cadre de vie**

| ATOUTS | GAPS | ACTIONS PRECONISEES |
|---|---|---|
| Volonté des populations à adopter de plus en plus, des constructions en dure | ⇔ Absence de politique d'aménagement du cadre de vie dans les villages<br>⇔ Environnement assez fragile face au changement climatique pour favoriser les types d'habitations traditionnelles | ⇔ Améliorer le cadre de vie dans les villages<br>⇔ Maîtriser les informations sur le potentiel foncier réservé à l'habitation<br>⇔ Démarrer un plan d'urbanisation au niveau du village chef-lieu de commune |

## 1.5 SPORTS, CULTURE

### 1.5.1 Sports

La Commune connaît un regain de dynamisme dans le sport de masse et dispose de 02 terrains clôturés et 10 aires de jeux répartis dans l'ensemble de la commune. Ces infrastructures sont pour l'essentiel concentrées dans le waalo et le moyen Diéri. La dynamique associative est soutenue par (10) ASC avec le foot Ball qui est le seul sport pratiqué.

Cependant on note des difficultés dans le développement des activités sportives dues au manque de motivation des jeunes pour le financement de leurs activités, et les travaux de finition des stades de Bokké Dialoubé et de Saldé.

### 1.5.2. Culture et loisir

La commune dispose d'un riche patrimoine historique et culturel. Les troupes artistiques et théâtrales actives n'ont pas d'opportunité pour s'ouvrir à l'extérieur de la commune malgré l'existence de certains talents. En outre, l'accompagnement attendu des autorités politiques fait défaut du fait d'absence d'espace de promotion interne des potentialités culturelles et artistiques.

**Tableau 6 : Synoptique sport et culture**

| ATOUTS | GAPS | ACTIONS PRECONISEES |
|---|---|---|
| Population très jeune<br>Existence de Commission Jeunesse au niveau du conseil<br>Existence d'aires de jeux pour le foot<br>Existence de personnes ressources culturelles très dévouées<br>Existence de talents individuels | Activités de jeunesse peu développées<br>Déficience des organisations de jeunes<br>Absence diversification des activités sportives<br>Non affiliation des ASC aux organismes de gestion des activités sportives dans le département | Multiplier les activités et organiser des tournois avec les autres communes et villes voisines<br>Créer les conditions d'intégration et de responsabilisation des jeunes<br>Renforcement de l'appui technique et du dispositif d'encadrement des acteurs. |

## 1.6 GENRE ET PROMOTION FEMININE

### 1.6.1 Genre

La commune enregistre un nombre assez important des personnes handicapées avec 75 personnes concernées directement. Ainsi la commune doit mener des actions dans le sens de les regrouper dans une association afin de mieux prendre en compte leurs besoins.

### 1.6.2 Les GPF

La commune dispose de 36 GPF qui sont répartis dans tous les villages mais les activités pour ces derniers ne sont pas trop vues car elles n'ont pas de récépissés et les financements sont très maigres. La commune doit mener des actions pour augmenter le financement de ces dernières et augmenter le nombre de jardins polyvalents.

## II. PROFIL ECONOMIQUE

### 2.1 SECTEURS PRODUCTIFS

#### 2.1.1 Agriculture

La commune dispose d'un fort potentiel foncier cultivable estimé 6445 ha avec d'importante étendus d'eau permanents globalement estimés à 460 ha. Ce potentiel offre aux populations l'opportunité de pratiquer trois modes de culture :

- ⇔ Culture irriguée pratiquée dans la zone walo, avec comme spéculations dominantes, le riz, la tomate, l'oignon et la patate douce etc...)
- ⇔ Culture de décrue, pratiquée dans les zone inondable en période de décrue avec comme principales productions, la Patate, l'arachide, le maïs, le niébé, le gombo et l'oignon)
- ⇔ Culture sous pluie pratiquée surtout dans les zones exondées avec comme principales spéculations, le sorgho, le maïs, le niébé et la pastèque.

Ce fort potentiel est sous utilisé à cause du manque de moyens et d'encadrement pour encourager les populations à s'investir dans l'agriculture par conséquent, les productions enregistrées par années sont loin de pouvoir satisfaire les besoins alimentaires des populations. En 2017, les superficies enregistrées dans la production du riz, n'ont pas dépassés 200 ha.

**Tableau 7 : Synoptique agriculture**

| ATOUTS | GAPS | ACTIONS PRECONISEES |
|---|---|---|
| Disponibilité de terres cultivables | Faible valorisation du potentiel irrigable | Aménager de nouvelles superficies en tenant compte de l'horticulture |
| | Eloignement des structures d'encadrement | |
| Population motivée avec de fortes expériences | Manque d'opérateurs pour la transformation des productions agricoles | Mise en place d'unité de transformation des produits agricoles |
| Existence d'organisation de producteurs et de GIE | Difficultés d'approvisionnement en intrants et accès difficile à certaines zones en hivernage | Créer des centres d'approvisionnement Désenclaver les zones de production |
| | Absence d'appui conseil spécifique | Organiser des sessions de formation avec les acteurs de ce secteur |
| Plusieurs aménagements en cours dans le Waalo | Présence fréquente des parasites et des prédateurs | |
| Disponibilité de l'eau avec la proximité du fleuve | | Mettre en place des méthodes de lutte contre les prédateurs entre communes |
| Accessibilité routière avec le programme de désenclavement de l'île à morphile | La cohabitation conflictuelle entre éleveurs et agriculteurs | Moderniser l'agriculture par l'acquisition d'engins pour accroitre la production |
| Absence d'espaces clôturés dans les champs du Dieri | Le caractère rudimentaire des outils et méthodes d'exploitation | |

#### 2.1.2 Elevage

L'élevage est la locomotive économique de la commune à l'instar du département de Podor où le secteur de l'élevage contribue à hauteur 51% sur le PIB. Cette forte contribution est marquée par l'importance du cheptel, ses vastes étendus de pâturages, son nombre important de forages pastoraux (une dizaine).

**Tableau : Composition et effectif du cheptel**

| TYPE | Bovins | Ovins | Caprins | Equidés et Azins | Volaille |
|---|---|---|---|---|---|
| **EFFECTIFS** | 32370 | 18720 | 29230 | 3182 | 12130 |

Les difficultés liées à l'alimentation du bétail connues par les éleveurs à cause des faibles pluviométries enregistrées ces dernières années peuvent enfreindre l'essor attendu du secteur alors que la valorisation des potentiels fonciers pourrait permettre le développement de périmètres fourragers. Il faudra noter que la production de lait en hivernage est très importante mais reste exploitée de manière artisanale. Affaire des femmes, le lait ne fournit pas à l'éleveur ce qui devait lui revenir.

Faute de moyen de transformation et de conservation, le lait est parfois reversé dans l'alimentation du bétail. L'inexistence d'infrastructures de stockage et les difficultés d'approvisionnement dues au manque de moyens de transport mettent l'aliment bétail hors d'atteinte des éleveurs mêmes les plus nantis. Le service d'élevage présent dans la commune assure l'encadrement et les opérations de vaccination effectuée sur les parcs dont le nombre est insuffisant compte tenu de l'étendu du territoire.

**Tableau 8 : Synoptique élevage**

| ATOUTS | GAPS | ACTIONS PRECONISEES |
|---|---|---|
| Taille du cheptel très important<br>Existence d'importantes communautés d'éleveurs<br>Richesse en protéines animales surtout en hivernage<br>Existence d'un service d'élevage dans la commune<br>Existence d'eau avec le fleuve et les mares temporaire dans le Dieri<br>Existence de terres pour la production fourragère<br>Existence d'organisations dynamiques des éleveurs de la Commune<br>Forte production laitière en hivernage | Gestion irrationnelle du fourrage<br>Faible couverture sanitaire<br>Parcs à vaccination insuffisants<br>Automédication abusive<br>Saturation des forages et autres points d'eau pendant la saison sèche<br>Cherté de l'aliment du bétail<br>Faible valorisation des produits laitiers et absence d'unités de conservation | Renforcer les parcs de vaccination, le personnel technique et outiller les auxiliaires<br>Installer des pharmacies vétérinaires<br>Aménager des marres et multiplier les points d'eau<br>Distribuer des aliments du bétail en période de soudure<br>Mise en place de mini laiteries et d'unité de collecte des peaux |

### 2.1.3 Pêche

La pêche est un secteur qui n'est pas développé dans la commune malgré la forte présence de cours d'eau permanent et la proximité du fleuve. La raréfaction des produits a relégué la pêche au rang d'activité de subsistance. En effet l'activité n'a pas pour objectif la production de surplus commercialisables. En conséquence on ne note aucune activé commerciale des produits issus de la pêche sur l'ensemble de la commune. Dans ce contexte le développement de la pisciculture reste une alternative crédible. Dès lors la commune doit engager une réflexion pour le développement des programmes piscicoles en partenariat avec l'ANA et des jeunes promoteurs pour l'aménagement de bassins.

### 2.1.4 L'exploitation forestière

Apres l'élevage, l'exploitation forestière est une source de revenus des populations dans le Dieri. Beaucoup de personnes, les couches démunies sur les femmes dépendent de l'exploitation et de la vente des produits forestiers. Il faut noter que cette cueillette revenant aux femmes et les produits les plus courants et qui entrent tous dans l'alimentation. A tous ces produits qui ont un usage domestique et commercial il faut ajouter le bois de chauffe, le bois d'œuvre pour l'artisanat, les plantes médicinales et les plantes utilisés pour le tannage des peaux.

## 2.2 SECTEURS D'APPUI A LA PRODUCTION

### 2.2.1 Commerce

Dans la référence de 2009 plus de 93,9% de la population avaient accès à un point de commerce. Une telle proportion polarisée par des infrastructures de commerce donne la commune un indice d'accès de 100 aux services de commerce.

Depuis cette époque la commerce a fortement progressée et enregistre un nombre important de nouvelles d'infrastructures dont :

02 Marché hebdomadaires (Ndiayène peulh et Gaye Kadar Dialloubé) spécialisés essentiellement sur la vente de denrées de première nécessité et du bétail.

**Tableau synoptique commerce**

| ATOUTS | GAPS | ACTIONS PRECONISEES |
|---|---|---|
| Demande constante en produits alimentaires<br>Rareté des marchés pousse les populations à acheter des stocks | Coûts élevés du transport des produits<br>Absence d'infrastructures<br>Absence de pistes de production empêchant l'écoulement des marchandises | Créer les conditions d'accès aux centres d'approvisionnement<br>Créer des marchés et équiper les Loumas<br>Construction de pistes de production |

### 2.2.2 Energie

En matière d'accès à l'électricité, la commune a connu des évolutions notables. En effet à partir de 2010, 08 villages ont été électrifiés. Il s'agit de (Bokké Dialloubé, Bokké Salsalbé, Gadiobé, Bokké Mbaybé Ngouye, Diongui, Thikité et Saldé) avec près de 200 abonnés. Cependant l'éclairage public constitue un véritable problème. Seuls les villages de Saldé et Ngouye ont des lampadaires fonctionnels alors que l'obscurité dans laquelle se trouvent les autres villages à l'instar du chef-lieu de commune, installe un climat d'insécurité pour les personnes et les biens.

### 2.2.3 Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) et Services de transferts d'argent

Les trois principaux opérateurs téléphoniques présents au Sénégal couvrent la commune de Bokké Dialloubé avec l'installation de 05 antennes pour la téléphonie mobile. Cependant des zones blanches sont encore notées dans le Diéri autour du village de Gaye Kadar Irlabé dont l'antenne relais n'est pas fonctionnelle. Cette situation fait que ces populations concernées se trouvent privées de réseaux de communication mobile. Concernant les services financiers, il faut souligner la présence de quelques points de Transfert d'Argent (wari, joni joni, orange money….), mais par contre l'accès à l'internet est parfois difficile.

**Tableau Synoptique Urbanisme, Habitat et Cadre de vie**

| ATOUTS | GAPS | ACTIONS PRECONISEES |
|---|---|---|
| ⇔ Présence de tous les réseaux d'opérateurs mobiles<br>⇔ Existence des points de transferts d'argente | ⇔ La faiblesse d'accès au crédit<br>⇔ La faiblesse de l'épargne<br>⇔ Existence de plusieurs zones blanches dans le haut Diéri | ⇔ Faciliter l'ouverture d'une ligne de crédit destinée à la promotion d'investissement<br>⇔ Renforcer les antennes réseau dans le Diéri |

### 2.2.4 Mines et carrières

La commune de Bokké dispose d'un fort potentiel en matière de carrière. Les gisements sont localisés dans le Dieri sur de très grandes étendues. Leur exploitation pourrait avoir un impact économique notable sur les ressources financières de la commune. Aujourd'hui aucune initiative n'est prise pour promouvoir la valorisation de ce potentiel.

### 2.2.5 Transport

L'accès aux routes et pistes était en 2009 la seconde zone de lacune de la commune après la santé. En effet seul 37% de la population avait accès à une route. Cette situation n'a pas encore conséquemment évolué, bien que des efforts sont en cour avec la réalisation des pistes dans le cadre du programme de désenclavement de l'Ile à Morphil. Par ailleurs la commune de Bokké Dialloubé dispose d'un réseau de voies de communication articulé autour :

- ⇔ d'une portion de 11 km de route bitumée avec la traversée de la RN N° 2,
- ⇔ d'une piste de 07 km qui relie le Chef-lieu de la commune à la Rn2 par Gadiobé et
- ⇔ d'une piste de 35 km avec un radier infranchissable en saison des pluies reliant le Waalo au Dieri.

Des actions sont à mener dans ce secteur afin de désenclaver les villages les plus éloignés et de faciliter la circulation des personnes et des biens.

Les difficultés d'accès sont essentiellement liées à l'étendue de la commune qui est l'une des plus vastes du département de Podor.

**Tableau 9 : Synoptique transport**

| ATOUTS | GAPS | ACTIONS PRECONISEES |
|---|---|---|
| ⇔ Fréquences de voyages élevés vers les grandes villes Dakar en particulier<br>⇔ Réseau inter-village très dense | ⇔ Les villages du Dieri sont enclavés<br>⇔ Absence de parc de transport automobile local | Construction de routes de pistes et de ponts pour désenclaver les villages de l'ile à morphile et du Dieri |

## III. PROFIL GOUVERNANCE

### 3.1 PROFIL DES ELUS

Composé de 46 élus, le conseil municipal a un bureau constitué du Maire, de ses deux adjoints et de 12 commissions techniques. La loi sur la parité a permis une bonne représentativité des femmes (52%) qui contribuent grandement aux décisions du conseil. Par contre la faible présence des jeunes qui représentent 10% de l'équipe municipal a beaucoup influer sur le manque d'initiative marquant la volonté de la commune à développer une politique pouvant contribuer à l'épanouissement des jeunes.

### 3.2 PERFORMANCE DE LA COMMUNE EN GOUVERNANCE :

La mesure de performance effectuée au niveau des communes de la région en 2016-2017 classe la commune parmi les moyen avec une note de 51,5/100 . En effet, la commune a montré beaucoup de points faible dans la programmation et la mise en œuvre des priorités des populations. Idem pour le pilotage institutionnel et financier. Par contre elle est très ouverte à la participation citoyenne et à la transparence dans la gestion. C'est dire que la volonté d'une bonne gouvernance existe mais les capacités de pilotage et d'exécution font défaut.

### 3.3 GESTION FONCIERE

Des avancées significatives sont notées dans la distribution des terres. Aujourd'hui, des groupements de femmes bénéficient d'importantes superficies pour la réalisation de leur projet. Mais avec le potentiel irrigable sous utilisé, la commune devrait s'ouvrir aux privés pour des partenariats gagnants-gagnants afin d'absorber le gap en terme d'emplois d'un part et booster l'agriculture et l'élevage d'autre part. Des débuts de bonnes initiatives sont notés avec la présence de certains partenaires comme l'AIDEP.

### 3.4 ENVIRONNEMENT ET CHANGEMENT CLIMATIQUE

Le déficit pluviométrique enregistré ces dernières années a réduit le couvert végétal de la commune qui est essentiellement ligneux avec un type de végétation moins dense composé de strates herbacées et arbustives. Il existe dans le Dieri, des Poches de forets très impotentes vers le Sud de la commune. Mais la forte densité du troupeau et la raréfaction des pâturages entrainent la réduction de la densité des forets et menace les espèces les plus jeunes et rares. Ces effets du changement climatiques particulièrement menaçants sont accentués par les actions de l'homme qui attaque le paysage par le déforestation et la fabrique de charbon de bois qui entraine des feux de brousses qui réduisent constamment l'écosystème qui doivent être sécurisés.

La pluviométrie, variant de 200 à 400 mm par an, est peu abondante encourage les éleveurs à la transhumance qui a parfois des conséquences sur plusieurs secteurs tels que l'éducation, la santé et la sécurité. L'érosion hydrique est importante dans certaines zones du walo de la Commune qui présente parfois des menaces sur les habitations qui se trouvent au bord du fleuve.

**Tableau Synoptique Environnement et adaptation aux changements climatiques**

| ATOUTS | GAPS | ACTIONS PRECONISEES |
|---|---|---|
| ⇔ L'existence d'une forêt de plusieurs poches de forets<br>⇔ Diversité des espèces ligneuses<br>⇔ Vaste étendue des paysages | ⇔ L'irrégularité des pluies<br>⇔ L'érosion hydrique<br>⇔ Dégradation des ressources naturelles<br>⇔ L'appauvrissement des sols et la disparition de la biodiversité | ⇔ Sensibiliser les populations sur les risques liés aux changements climatiques<br>⇔ Promouvoir des activités de reboisement et de fertilisation des sols |

# TROISIEME PARTIE : PERSPECTIVES

## I. ORIENTATIONS STRATEGIQUES DU PLAN DE DEVELOPPEMENT

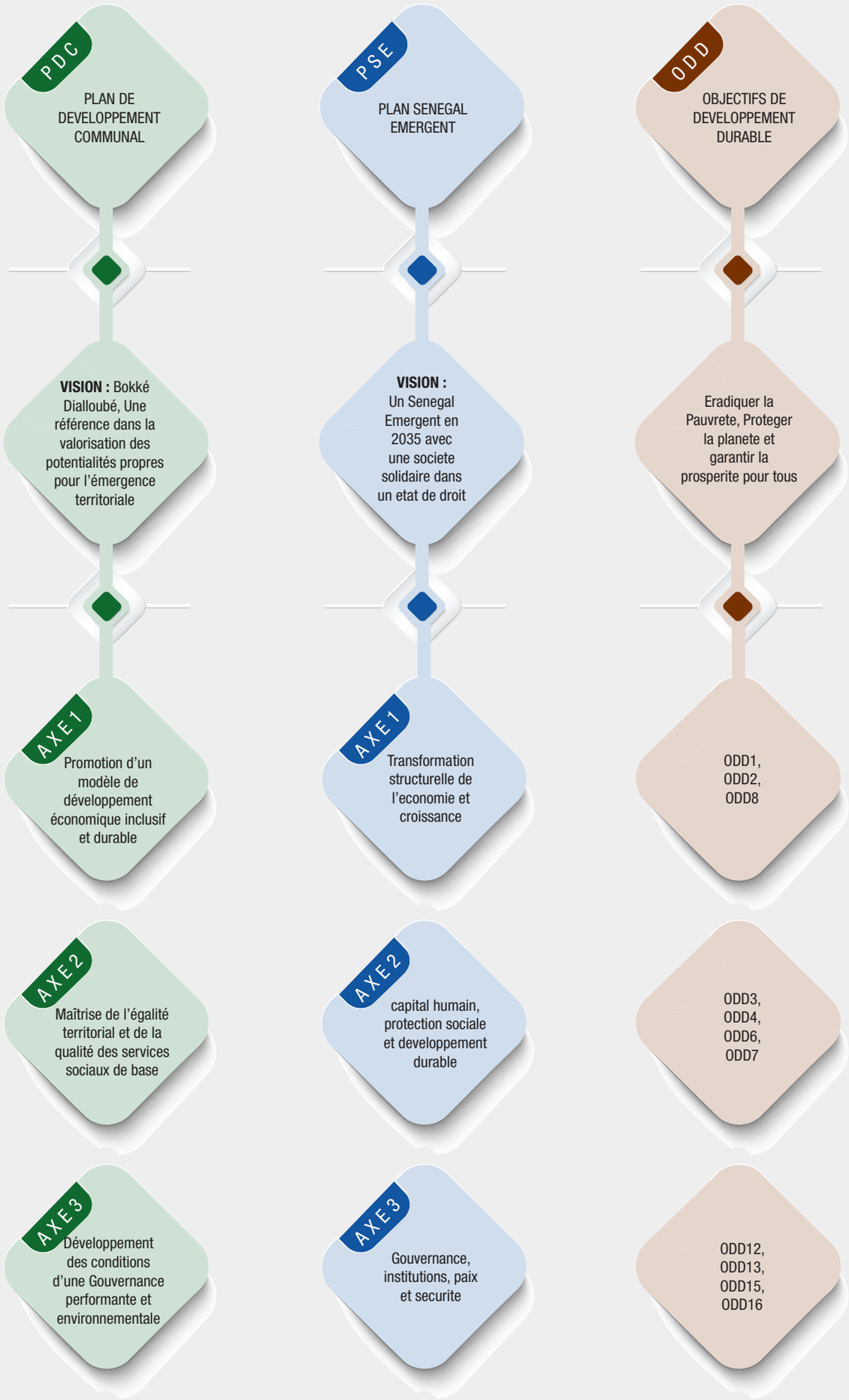
### 1.1 Articulations du PDC au cadre stratégique national et international (PSE ODD)

L'important potentiel hydroagricole de la Commune dans sa partie Waalo, conjugués à ses ressources pastorales du Dieri, au dynamisme de sa population, etc., présage un futur prometteur pour Bokké Dialloubé dans les années à venir. La contribution de la région de Saint-Louis est beaucoup attendue pour l'atteinte des objectifs de croissance basés sur l'émergence de pôle de développement économique et traduits à travers les trois axes stratégiques du PSE et l'Acte 3 de la décentralisation.

Cette contribution ne peut être assurée sans la combinaison harmonieuse des progrès économiques réalisés par l'ensemble des collectivités territoriales de la région.

Consciente du rôle central que devrait jouer la commune, compte tenu de ses énormes potentialités foncières et hydrographiques, l'équipe municipale a décliné à travers son Plan de Développement Communal, une vision qui repose sur trois axes stratégiques parfaitement arrimées aux orientations du PSE et des ODD.

***La Vision : « Bokké Dialloubé, Une référence dans la valorisation des potentialités propres pour l'émergence territoriale, d'ii à 2025 »***


PDC
PLAN DE DEVELOPPEMENT COMMUNAL
VISION : Bokké Dialloubé, Une référence dans la valorisation des potentialités propres pour l'émergence territoriale
AXE 1
Promotion d'un modèle de développement économique inclusif et durable
AXE 2
Maîtrise de l'égalité territorial et de la qualité des services sociaux de base
AXE 3
Développement des conditions d'une Gouvernance performante et environnementale
PSE
PLAN SENEGAL EMERGENT
VISION : Un Senegal Emergent en 2035 avec une societe solidaire dans un etat de droit
AXE 1
Transformation structurelle de l'economie et croissance
AXE 2
capital humain, protection sociale et developpement durable
AXE 3
Gouvernance, institutions, paix et securite
ODD
OBJECTIFS DE DEVELOPPEMENT DURABLE
Eradiquer la Pauvrete, Proteger la planete et garantir la prosperite pour tous
ODD1, ODD2, ODD8
ODD3, ODD4, ODD6, ODD7
ODD12, ODD13, ODD15, ODD16

### 1.2 La vision

La commune, pour les années à venir, a choisi d'axer sa stratégie globale sur la mise en valeur progressive des potentialités agro sylvo pastorales avec une option très claires de faire de l'élevage la locomotive de son développement économique, tout en accordant aux autres secteurs notamment l'agriculture et le commerce, une place importante compte tenu de leur apport dans la marche globale de l'économie du territoire.

Les priorités sont la satisfaction des besoins de développement de l'élevage par l'Aménagement de Zone Fourragères Multifonctionnelles (Points d'eau aménagés avec des abreuvoirs adaptés, des pharmacies vétérinaires, des parcs à vaccination, des services vétérinaires de proximités), le développement de l'irrigation pour consolider les acquis agricoles dans le walo et contribuer à l'objectif d'autosuffisance alimentaire en riz et l'amélioration du cadre de vie en relevant le niveau des indices d'accès aux infrastructures, équipements et services sociaux de base. Ceux-là seront accompagnés d'initiatives de désenclavement des localités pour facilité la circulation des biens et des personnes.

Afin d'assurer aux générations futures un environnement et des écosystèmes sains, la commune va développer des programmes qui viendront encadrer les interventions et les différentes actions de manière à bien concilier les différentes composantes liées au développement de l'élevage et l'agriculture à savoir : la durabilité et le rééquilibrage territorial de l'accès à l'eau, à la santé, à l'école, aux routes et aux points de commerce, à tous les citoyens de la commune. Ces différentes composantes sont de facto liées à une bonne gouvernance des affaires locales basée sur le principe d'une participation citoyenne. Les préoccupations des populations déclinées durant le processus du diagnostic cadrent avec le vison de l'exécutif local qui vise l'implémentation d'un cadre institutionnel permissif de performance dans la gestion de tous les services publics de proximité dont la commune est dépositaire.

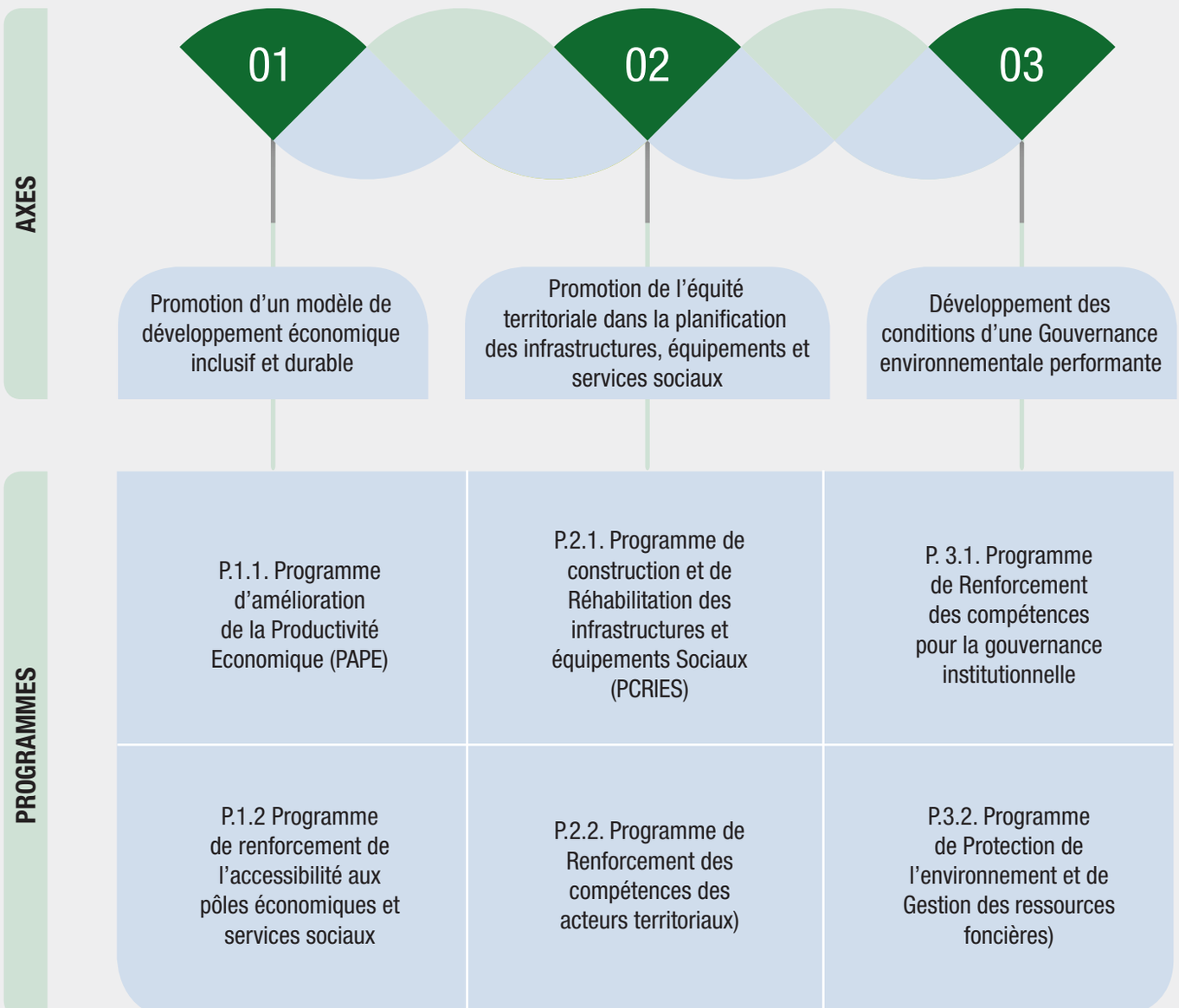
La stratégie qui va porter cette vision sera articulée autour de trois orientations :

- ⇔ La promotion d'un modèle de développement économique inclusif et durable.
- ⇔ La maîtrise de l'équité territoriale et de la qualité des services sociaux de base
- ⇔ Le développement des conditions d'une Gouvernance performante

Ces trois orientations sont mises en œuvre à travers six (06) programmes opérationnels  dont les objectifs et les résultats sont développés ci-dessous.

## II. ARTICULTATIONS ENTRE VISION, ORIENTATIONS ET PROGRAMME

### UNE VISION SOUTENUE PAR TROIS AXES




## III. PROGRAMME PAR AXE DE DEVELOPPEMENT

### AXE 1 : PROMOTION D'UN MODELE DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE INCLUSIF ET DURABLE

Programme 1 : Programme d'Amélioration de la Productivité Economique (PAPE)

Les systèmes de production visés sont l'agriculture et ses composantes, la culture irriguée et celle de décrue, les différents modes d'élevages et de production halieutiques. Pour ce faire, les initiatives prises doivent reposer principalement sur une gestion rationnelle et inclusive des ressources, le désenclavement des zones d'exploitation agricoles une ouverture aux marchés extérieurs, mais aussi aux investisseurs privés. L'une des conditions pour atteindre un tel objectif est de promouvoir les conditions d'éclosions de l'entreprenariat privé orienté vers les meilleures filières du secteur primaire. Ces entreprises peuvent être promues aussi bien par les autochtones que d'autres nationaux ou étrangers en accord avec les populations et le gouvernement local.

| OBJECTIF GENERAL | OBJECTIFS SPECIFIQUES | |
|---|---|---|
| Accroitre la rentabilité et la viabilité à long terme des activités ASP par le ciblage et la mise des filières les plus porteuses. | Relever le niveau de mise en valeur par une mise à disposition adéquate du foncier aux promoteurs. | Appuyer le processus de réflexion pour une meilleure gouvernance des chaines de valeur par les plateformes multi acteurs |

Tableau 10 : tableau des résultats

| TABLEAU DE DECLINAISON DES RESULTATS OBTENUS | |
|---|---|
| **RESULLTATS** | **EXTRANT MESURABLES** |
| Une contribution importante sur l'autosuffisance alimentaire du pays est apportée | 02 DAC aménagés dans le Waalo et le Dieri<br>1200 Ha aménagés dans la zone du waalo<br>02 décortiqueuses acquises pour les producteurs du waalo<br>02 Magasins de stockage construits dans le dans le waalo<br>Des programmes de lutte contre les prédateurs sont mis en place<br>Les 20Ha des aménagements agricoles dans la zone du Waalo sont refaits<br>Les périmètres des GPF réhabilités |
| Un développement de l'élevage basé sur la modernisation et la diversification est assuré | Une plateforme de collecte de conservation et de vente de lait est mise en place dans la commune<br>04 Jardins fourragers sont aménagés<br>Un poulailler de 1500 sujets (chaires et pondeuses)<br>création de deux ambouche intégrant 2 périmètres fourragère de 5ha |
| Une gestion rationnelle des ressources minières contribuant | Tous les sites de carrière sont répertoriés<br>Un mécanisme de gestion et de suivi des carrières proposé<br>Une unité de transformation et de commercialisation du sel installée |

Programme 2 : Programme de renforcement de l'accessibilité aux pôles économiques et services sociaux

Le Programme vise à porter la problématique de l'amélioration de la mobilité des biens et des personnes à travers des actions de réalisation de pistes de désenclavement mais aussi de gares de stationnement pour le transport des passagers. Il prévoit également un volet relatif à l'entretien des pistes existantes avec une forte implication des populations préalablement formées sur les techniques d'entretien des pistes.

| OBJECTIF GENERAL | OBJECTIFS SPECIFIQUES | |
|---|---|---|
| Améliorer considérablement la mobilité des biens et des personnes dans tout le territoire communal | Désenclaver les établissements humains du Haut Dieri et les zones de production | Assurer une fonctionnalité permanente des infrastructures et équipements de transport |

Tableau 11 : tableau de résultats

| TABLEAU DE DECLINAISON DES RESULTATS OBTENUS | |
|---|---|
| **RESULLTATS** | **EXTRANT MESURABLES** |
| Tous les villages et les sites de production ont accès à une piste | Construction d'une Piste de 84 Km sur l'axe Pété à Ndiayenne Peulh et désenclaver plus de 10 villages<br>Construire une route sur l'axe Pété Saldé pour faciliter le déplacement des personnes et des biens<br>construire la piste Saldé Galoya afin de faciliter l'accès des personnes aux services financiers qui sont à Galoya ainsi qu'au centre de santé<br>Piste pour désenclaver les localités de l'ile à morphile<br>Construction de 02 Ponts |
| Toutes les infrastructures et équipements de transport sont en permanence praticables et fonctionnels | Un bus pour transport d'élèves acquis<br>Le bitumage des pistes effectuées |

## AXE 2 : PROMOTIONS DE L'ÉQUITÉ TERRITORIALE DANS LA PLANIFICATION DES INFRASTRUCTURES, ÉQUIPEMENTS ET SERVICES SOCIAUX

Programme 2.1 : Programme de Construction et de Réhabilitation des Infrastructures et Equipements Sociaux (CRIES)

Une couverture correcte d'une collectivité locale en infrastructure et équipement sociaux de base permet aux populations d'accéder à des services essentiellement pour assurer les besoins fondamentaux et accéder à des services essentiels à une vie descente. L'attente de cette situation désirée offre un cadre de vie décent et réduit de manière substantielle la pauvreté. De manière conventionnelle le niveau de vie est mesurée par les indices d'accès à l'eau, l'éducation ; la santé, les points de commerce et les pistes. Certains de ces services doivent être offerts aussi bien dans les domiciles, les structures de santé, les établissements scolaires et les lieux publics. Cette perception recoupe la notion d'un cadre de vie global et épanouissant. Dans la satisfaction de tels besoins la commune doit veiller au respect du principe d'équité basé sur la réparation des populations et des infrastructures scolaires e sanitaire entre les trois zones éco géographique de la zone.

| OBJECTIF GENERAL | OBJECTIFS SPECIFIQUES | |
|---|---|---|
| Densifier le maillage des infrastructures et équipement sociaux de base à l'Horizon 2025 | Réhabiliter les infrastructures et équipements de base non fonctionnels dans toutes les zones de la commune. | Couvrir les besoins complémentaires des établissements humains dépourvus ou insuffisamment dotés en infrastructures et équipement avec toutes les commodités requises |

Tableau 12 : tableau de résultats

| TABLEAU DE DECLINAISON DES RESULTATS OBTENUS | |
|---|---|
| **RESULLTATS** | **EXTRANT MESURABLES** |
| Le gap en infrastructures scolaires et ouvrages annexes est résorbé | Une CTP est construite à Saldé<br>06 cases communautaires sont construites dans le Dieri et le Waalo<br>02 boxes pour filles et garçons sont construits<br>100 tables bancs sont acquis pour les écoles primaires, les collèges et les lycées<br>Des gardiens sont recrutés ainsi que leurs chambres construites<br>Une école est construite dans le Dieri à Guirwass de Bokké Dialloubé<br>Des ordinateurs pour les collèges, lycées et écoles sont acquis<br>Des bibliothèques pour les écoles, les collèges et les lycées réalisées<br>Des rampes d'accès pour faciliter le déplacement des personnes à mobilité réduite sont aménagées dans les infrastructures scolaires<br>Les écoles sont électrifiées pour faciliter l'enseignement informatique et les besoins du personnel<br>Un collège est construit dans le Dieri pour éviter le déplacement des élèves du Dieri<br>Les lycées et collèges sont clôtures<br>Equiper les Bibliothèques à construire<br>90 Salles de classes sont construites<br>Un centre de formation professionnelle construite<br>20 salles de cours pour l'alphabétisation sont construites<br>Les Daraas de la commune sont construits<br>Un de formation polyvalente érigé dans la commune<br>Un bus de transport scolaire est acheté pour faciliter le déplacement des élèves dans la commune |
| La couverture sanitaire est améliorée | Les 04 cases de santé non fonctionnelles sont réfectionnées et équipées<br>Construction de 03 CREN pour combattre la malnutrition en aidant les couches vulnérables.<br>03 périmètres maraichers sont financés pour les femmes avec la promotion de cultures légumières pour contribuer au renforcement nutritionnelles des couches vulnérables<br>Les équipements de bureau des postes de santé et cases sont renforcés<br>1000 bacs à ordures sont acquis<br>Des latrines publiques modernes sont construites<br>10 Cases de Santé sont construits pour combler le gap en infrastructures sanitaire dans la commune |
| Le taux de couverture en eau potable et assainissement est relevé | 04 forages construits pour combler le gap du manque d'eau des populations<br>Le Forage de Wendou Thilé est réparé<br>3GIE CETOM installés avec l'appui de l'UCG<br>150 latrines modernes réalisées dans les villages<br>Des décharges sécurisées pour ordures ménagères, aménagées<br>Des latrines publiques modernes aménagées |
| Les taux d'électrification des établissements humains et publics sont améliorés | Le réseau AEP amené jusqu'aux villages du Dieri<br>Des lampadaires sont installés |
| Un environnement propice au développement des activités sportives et culturelles est offert | 02 Stades modernes sont construits à Saldé et Bokké Dialloubé<br>05 aires de jeux complets sont aménagées dans la commune |

| | |
|---|---|
| Le niveau de qualité des services sociaux de base est relevé | 06 Sages-femmes recrutées pour renforcer le personnel sanitaire très déficitaire<br>Des mutuelles de Santé pour les couches les plus vulnérables<br>05 incinérateurs construits pour les 05 postes de Santé existants<br>03 ambulances réceptionnées pour faciliter l'évacuation des malades<br>01 véhicule de transmission acquis pour faciliter le déplacement du personnel de Santé<br>Des logements construits pour le personnel des Poste de santé |

### P.2.2 Programme de Renforcement des Compétences des acteurs territoriaux

Le PDC est un instrument voué dont la vocation est d'orienter et d'encadrer le développement de l'espace territorial. Sa mise en œuvre suppose l'existence d'une capacité endogène à laquelle viennent s'appuyer les compétences des acteurs externes que sont les services techniques, les ONG d'appui et autres partenaires.

Face à l'insuffisance des compétences locales actuelles et les rôles et responsabilités dont ils auront la charge dans le processus de mise en œuvre des activités du PDC et des programmes retenus pour impulser le développement, il est pertinent d'inscrire le renforcement des capacités au cœur des préoccupations de gouvernance. L'ensemble des dépositaires d'enjeu est ciblé par ce programme afin de les doter des compétences et capacités techniques qu'exige le Développement.

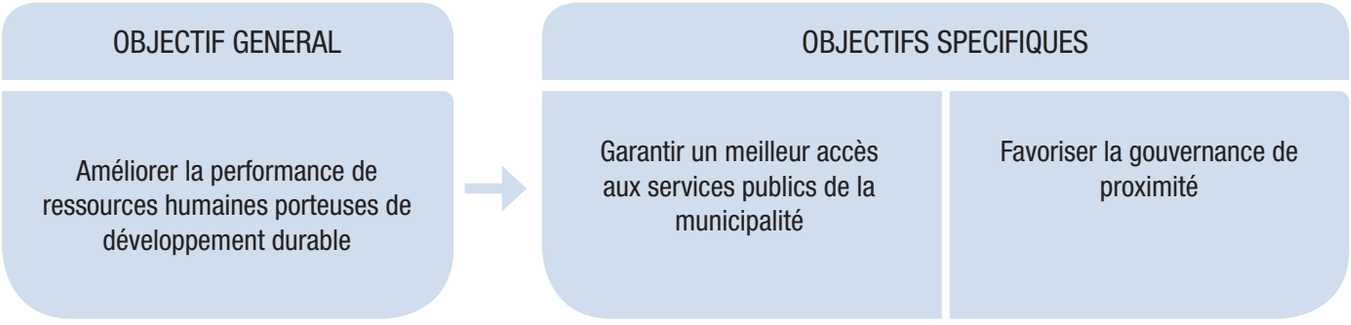



Tableau 13 : tableau de résultats

| TABLEAU DE DECLINAISON DES RESULTATS OBTENUS | |
|---|---|
| **RESULLTATS** | **EXTRANT MESURABLES** |
| Les différents acteurs du développement assurent efficacement leurs missions | 50 responsables de GPF formées en techniques de conservation et de transformation des produits agricoles<br>40 responsables GPF et association de jeunes formés en aviculture<br>50 responsables d'OCB formés en gestion administrative et financière, leadership, gestion de projets et de création d'entreprises<br>50 responsables de GPF formées sur les techniques de micro jardinage<br>10 jeunes formés pour être des auxiliaires vétérinaires<br>20 pécheurs formés sur de nouvelles techniques de pêche et sur la réglementation de l'activité<br>20 jeunes pêcheurs formés sur les techniques aquacoles<br>100% des membres des comités de gestion des structures sanitaires et scolaires sont formés sur l'entretien et la maintenance des infrastructures et équipements<br>50 responsables des GPF sont formées sur les techniques culinaires et de renforcement nutritionnel<br>20 relais communautaires sont formés pendant 02 jours sur les pratiques liées au renforcement nutritionnel des couches vulnérables sur les dangers de la malnutrition<br>35 élus dont le Secrétaire Municipal, le Responsable de l'Etat Civil sont formés en informatique et en technique d'archivage<br>100% des élus et chefs de villages ont bénéficié d'une mise à niveau sur la gouvernance de proximité, la décentralisation et le Développement Economique Local. |

## AXE 3 : DÉVELOPPEMENT DES CONDITIONS D'UNE GOUVERNANCE PERFORMANTE

### P. 3.1. Programme de des compétences pour la gouvernance institutionnelle

Le PRG promeut une gouvernance participative inclusive pour opérationnaliser la politique de développement de la Collectivité et veille à ce que l'institution municipale satisfasse, dans sa gestion quotidienne, les attentes de ses administrés.

| OBJECTIF GENERAL | OBJECTIFS SPECIFIQUES | |
|---|---|---|
| Consolider la dynamique de Bonne Gouvernance locale | Moderniser les outils de fonctionnement de la municipalité | Relever considérablement le niveau de participation des populations dans la gestion des affaires locales |

**TABLEAU DE DECLINAISON DES RESULTATS OBTENUS**

| RESULLTATS | EXTRANT MESURABLES |
|---|---|
| Les instruments de fonctionnement de la municipalité sont renforcés | Un manuel de procédure élaboré<br>Une radio municipale est crée<br>Le Site Web communal est redynamisé<br>Le système de l'Etat civil est informatisé<br>Un plan de développement des partenariats est élaboré |
| Une gouvernance vertueuse est assurée à travers la participation inclusive et citoyenne. | Les comités villageois et inter-villageois de développement sont redynamisés<br>Un plan d'amélioration du recouvrement de la fiscalité élaborée<br>Une journée d'excellence est organisée pour primer les meilleurs citoyens<br>Un expérience de processus de budget participatif est déroulée |

### P.3.2. Programme de Protection de l'environnement et de Gestion des ressources foncières

Ce programme est un outil de promotion de l'attractivité territoriale ainsi que de la restauration et de la préservation de l'environnement. Son rôle consistera à élaborer et opérationnaliser la stratégie marketing et de communication de la Commune dans le but d'intéresser les partenaires économiques qui pourraient développer des affaires dans ou avec la Collectivité, les touristes nationaux ou étrangers et aussi et surtout les Partenaires Techniques et Financiers qui appuient les initiatives de développement local.

| OBJECTIF GENERAL | OBJECTIFS SPECIFIQUES | |
|---|---|---|
| Favoriser la destination Bokké | valoriser le potentiel foncier | restaurer et protéger le couvert végétal |

| TABLEAU DE DECLINAISON DES RESULTATS OBTENUS | |
|---|---|
| **RESULLTATS** | **EXTRANT MESURABLES** |
| Le couvert végétal est restauré et protégé | 100 km de pare-feu sont réalisés chaque année<br>02 bois communaux sont crées<br>Des journées de reboisement de la zone communale sont organisées<br>Une pépinière communale est mise en place |
| Le foncier est durablement valorisé | Un système d'information (SIF) sur le foncier local est mis en place |
| Le cadre de vie est considérablement est propice à l'épanouissement des habitants. | L'alignement des villages est réalisé<br>Elaboration d'un Plan d'urbanisme de référence de la commune |

## IV. MISE EN ŒUVRE DU PLAN ET MECANISME DE SUIVI ET EVALUATION

Dans cette quatrième partie, il s'agira d'analyser le PIL, de poser les jalons pour aller vers le forum des partenaires, de la mise en œuvre du PIL et du mécanisme de suivi-évaluation.

### 4.1 ANALYSE DU PIL

Répartition du PIL par axe stratégique et par programme

| AXE | PROGRAMME | BUDGET PROG (en milliers de F CFA) | BUDGET AXE (en milliers de F CFA) | % PAR AXE |
|---|---|---|---|---|
| AXE 1 | PROG 1 | 2 082 000 | 3 252 000 | 44% |
| | PROG 2 | 1 170 000 | | |
| | PROG 1 | 3 843 330 | 3 890 330 | 53% |
| | PROG 2 | 47 000 | | |
| | PROG 1 | 81 000 | 202 000 | 3% |
| | PROG 2 | 121 000 | | |
| **BUDGET PIL (en milliers de F CFA)** | | **7 344 330** | | |

Le PIL quinquennal de la Commune couvre la période 2018-2023 pour un budget global de sept milliards trois cent quarante-quatre mille trois cent trente francs CFA (7 334 330 000 F CFA) pour 81 projets. L'axe relatif à l'amélioration de l'accès et de la qualité des services sociaux de base englobe 53% du budget compte tenu des difficultés liées à la vaste étende du territoire communal qui affaiblie le taux de couverture des villages en service de santé, en service d'eau potable, en service scolaire etc. Le volet relatif à la formation visant le renforcement de capacité de tous les acteurs territoriaux y est inclus avec le programme 2 de l'axe 2 pour un montant 47 millions de francs CFA.

Le troisième axe relatif à la gouvernance institutionnelle et des ressources environnementales, 3 % du budget sont réservés pour permettre à la commune de renforcer ses équipements de fonctionnement et ses dispositifs de gouvernance participative. Ces dispositifs attendent une forte participation des partenaires d'appui pour une meilleure organisation des populations et leur participation à travers des cadres de concertation qui sont les meilleures instances d'intégration des aspects spécifique comme la nutrition pour laquelle beaucoup d'action sont envisagées dans le plan d'investissement.

## V. SOURCE DE FINANCEMENT

Un forum des partenaires est prévu pour étendre le cadre partenarial autour de l'Etat à travers ses programmes d'appui au développement local en collaboration avec les partenaires techniques et financiers (PTF), la coopération décentralisée, les conventions de financements, les appels à projets en vue d'atteindre un fort taux de réalisation du PDC. En ce sens, la mise en contribution des ressources propres (finance locale) est fortement attendue pour servir d'échelle aux financements, la gestion du patrimoine public local et la pérennisation des programmes et projets.

Ces multiples opportunités seront efficacement explorées et exploitées avec l'accompagnement étroit de l'ARD dans l'objectif d'atteindre un taux de réalisation d'au moins de 85 % à l'échéance du plan de développement communal. En plus des partenaires actuellement présents, une recherche permanente d'autres partenaires sera enclenchée avec l'appui des personnes ressources (émigrés) et à travers le site communal qui sera mis en place.

## VI. LA MISE EN ŒUVRE DU PIL

### 6.1 Élaboration du Programme d'Investissement Annuel (PIA)

Après acquisition ou promesses de financements (propres et extérieurs), le Programme d'Investissements Annuel et un planning d'actions doivent être élaborés avant le vote du budget. De facto, il doit faire l'objet d'une communication auprès des populations et transmis à l'ARD pour son intégration dans le programme annuel d'investissements et d'actions de la région qui fera figure à la conférence régionale d'harmonisation annuelle sous la présidence du Gouverneur.

### 6.2 La mise en œuvre du programme annuel d'investissement

Le conseil municipal, avec l'appui technique de l'ARD (ingénierie de projets et le contrôle de qualité des ouvrages) constitue le maitre d'ouvrage des projets du PDC. La mise en place d'une commission des marchés est de rigueur pour une conformité et une meilleure efficacité.

## VII. LE MECANISME DE SUIVI EVALUATION

### 7.1 Le suivi évaluation de la mise en œuvre

Le Cadre de Coordination pour la Planification et le Suivi du Développement mis en place par arrpeté du Maire à l'entame du processus d'élaboration du PDC est chargé de suivre et d'évaluer régulièrement la mise en œuvre du PDC après avoir piloté son élaboration.

Il est chargé de rassembler tous les acteurs y compris les partenaires qui interviennent dans la communes pour veiller et rapporter sur l'état d'avancement à chaque étape du processus de mise en œuvre afin de permettre une meilleure prise de décisions et l'atteinte des résultats.

Sous la présidence de l'exécutif local, le cadre sera appuyé par le comité technique composé des services techniques locaux et des présidents de commissions Thématique (Développement économique, Développement social et gouvernance). Les rencontres seront ainsi organisées :

- ⇔ Rencontre trimestrielle pour le suivi des projets en cours.
- ⇔ Rencontre semestrielle pour le suivi de la matrice /secteur
- ⇔ Rencontre annuelle pour évaluation du PIA décliné.

### 7.2 L'évaluation du PDC

A l'issu du plan quinquennal, l'évaluation est incontournable pour mieux cerner le rapport entre les orientations, les ressources mobilisées et les résultats réels du plan local. Il va consister à apprécier les indicateurs mesurables ci- après :

- ⇔ Le taux de réalisation physique et financière ;
- ⇔ Les financements sur fonds propres ;
- ⇔ Les financements des partenaires ;
- ⇔ Le nombre de projets hors plan.

Une banque de données, avec l'appui de l'ARD, sera établie à travers un système d'archivage informatisé en vue de mieux orienter les interventions ultérieures (CL, Etat Partenaires).

# LE PLAN D'INVESTISSEMENT LOCAL (2018-2023)

| PROJET | DESCRIPTION | LOCALISATION | COUT (en millier de francs CFA) | AN 1 | AN 2 | AN 3 | AN 4 | AN 5 | SOURCE DE FINANCEMENT |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Axe 1 Promotion d'un modèle de développement économique inclusif et durable. | | | | | | | | | |
| **P.1.1. Programme de Perfectionnement de la Productivité Economique (3PE)** | | | | | | | | | |
| Aménagement d'un domaine agricole intégré moderne | Ferme intégrant le maraîchage, la culture fourragère, l'élevage bovin et de volaille, et un espace administratif et de service. 100 jeunes sont formés pendant 2 ans puis accompagnés pour la création de leur propre entreprise. | Saldé et Kara Woyndou | 100 000 | | | 100 000 | | | Commune/ PRODAC |
| Aménagement de 1200 ha dans le Waalo | Aménagement et équipement de périmètres villageois | Waalo | 1 200 000 | | 300 000 | 300 000 | 300 000 | 300 000 | Commune/ PRODAC |
| Acquisition de matériels agricoles | Acquisition de 02 décortiqueuses au profit des producteurs du Waalo | Waalo | 60 000 | 12 000 | 12 000 | 12 000 | 12 000 | 12 000 | COMMUNE / ARD |
| Acquisition de 03 pompes | Renforcement de (03) nouvelles pompes au niveau des aménagements | Waalo | 9 000 | 6 000 | 3 000 | | | | Commune/ PUDC |
| Opération de curage des canaux d'irrigation | Réhabilitation des canaux | Waalo | 5 000 | 5 000 | | | | | AIDEP |
| Réhabilitation des aménagements existants | réaménagement de 20 ha | Waalo | 300 000 | | 150 000 | | 150 000 | | AIDEP |
| Réaménagement du périmètre agricole des GPF | Réhabiliter les aménagements agricoles des GPF dans le walo | Waalo | 50 000 | | 50 000 | | | | AIDEP |
| création de deux embouche intégrant 2 périmètre fourragère de 5ha | Création de fermes agricoles modernes pour le développement des races | Waalo & Dieri | 20 000 | | 10 000 | | | 10 000 | ANIDA/Commune |

| | | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Installation de 3 jardins maraîchers | 03 périmètres maraichers sont financés pour les femmes avec la promotion de cultures légumières pour contribuer au renforcement nutritionnelles des couches vulnérables | Walo, Dieri A et Dieri B | 15 000 | 5 000 | 10 000 | | | | Commune/CLM |
| Mise en place d'une plateforme de collecte de conservation et de vente de lait | Unité de collecte, de conservation et de distribution de lait fonctionnant avec l'énergie solaire | Dieri | 50 000 | | 50 000 | | | | Commune/ENDA Energie |
| Construction de 05 Parcs à vaccination | Mise en place d'unité de conservation du lait en partenariat avec les ONG et les laiteries locale | Dieri | 5 000 | 1 000 | 1 000 | 1 000 | 1 000 | 1 000 | PRAPS |
| Aménagement de 04 Jardins Fourragers | Aménager des jardins fourragers pour la production d'aliment de bétail en toute saison | Commune | 20 000 | 5 000 | 5 000 | 10 000 | | | PAPS/AIDEP |
| Mise en place d'une unité de conservation des produits de la pêche | Camion frigorifique et chambre froide pour la conservation et la commercialisation de produits de la pêche | Walo | 100 000 | | 100 000 | | | | Commune/Privé |
| Mise en place d'une unité piscicole | Installation de cages flottantes pour l'élevage de poisson | Wendou Harro, Bélel Boylé et Wodossé | 15 000 | | 15 000 | | | | Commune/Partenaires |
| Ouverture d'un marché hebdomadaire | Relance du marché hebdomadaire de Bokké Dialloubé | Bokké Dialloubé | 3 000 | 3 000 | | | | | Commune |
| Construction d'un marché permanant | Construction d'un marché moderne pour la commune | Bokké Dialloubé | 50 000 | | | 50 000 | | | Commune/PNDL |
| Mise en place d'un fonds de développement économique local | Mettre en place un fonds avec allègement des atux d'intérêts pour le financement des projets des jeunes et des femmes | Commune | 20 000 | | 20 000 | | | | Commune |
| Acquisition de moulins pour les femmes | Acquisition de 10 moulins à mil avec abris pour les GPF dans le programme d'autonomisation des femmes | Commune | 50 000 | | 10 000 | 10 000 | 10 000 | 20 000 | Commune/CLM |
| aménagement d'une zone de production artisanale | Aménager un espace d'activités artisanales gérer par la commune en rapport avec l'organisation des artisans | Commune | 10 000 | | 10 000 | | | | Commune/CD |
| **TOTAL AXE 1 PROG 1** | | | **2 082 000** | **37 000** | **746 000** | **483 000** | **473 000** | **343 000** | |

| | | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| **Programme 2 : Programme de renforcement de l'accessibilité aux pôles économiques et services sociaux** | | | | | | | | | |
| Construction d'une Piste de 84 Km | Construire une Piste sur l'axe Pété à Ndiayenne Peulh et désenclaver plus de 10 villages | Pété, Bokké Dialloubé, Kara Woyndou, Yawaldé Dialloubé, Ndiayenne Peulh | 420 000 | | | | 420 000 | | PUDC |
| Construction d'une piste entre Diongui et Kara Woyndou | Piste de 30 Km qui va désenclaver les localités dans le Diéri | Dieri | 750 000 | | | 375 000 | 375 000 | | PUDC |
| Butinage de la bretelle entre le chef-lieu de commune et la RN2 | Butinage de l'axe reliant Bokke Dialloubé et la RN2 | | | | | | | | Etat |
| **TOTAL AXE 1 PROG 2** | | | **1 170 000** | | | **375 000** | **795 000** | | |
| **TOTAL AXE 1** | | | **3 252 000** | | | | | | |
| Axe 2 Maîtrise de l'équité territoriale et de la qualité des services sociaux de base | | | | | | | | | |
| **P.2.1. Programme de Construction et de Réhabilitation des Infrastructures et Equipements Sociaux (PCRIES)** | | | | | | | | | |
| Construction d'une case des tout-petits | Construction de la case à Saldé | Commune | 60 000 | | | | | 60 000 | Etat |
| ouverture de 4 écoles préscolaires | Ouverture de 4 écoles dans d'autres villages (2 écoles en an 2, et en AN4 et la CTP en AN5) avec des repas pour renforcer la nutrition chez les enfants de 0 à 05 ans | Commune | 80 000 | 40 000 | 20 000 | 20 000 | | | Commune, et Partenaires |
| Construction de 19 latrines à 4 boxes | Construction d'un bloc de 02 boxes pour filles et garçons et rampes | Commune | 19 000 | 8 000 | 8 000 | | 3 000 | | Commune |
| Acquisition de 1000 Tables bancs | Equipement en tables bancs (Elémentaire 839; CEM 155 et Lycée 147) | Commune | 34 830 | 6 000 | 6 000 | 6 000 | 10 830 | | Commune |
| Recrutement de 4 gardiens pour des écoles | Renforcer la sécurité des écoles avec le recrutement de gardien par la commune en rapport avec les comités de gestion | Commune | | | | | | | Commune |

| | | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Construction d'une nouvelle école | Construire une école dans le Diéri à Houga Guirwass de Bokké Dialloubé | Houga Guirwass | 14 000 | | 14 000 | | | | Commune |
| Acquisition d'équipements informatiques | Acheter 200 ordinateurs + Onduleurs + Tables et Chaises pour les collèges, lycées et écoles | Commune | 70 000 | | | 70 000 | | | Commune |
| Construction de 4 bibliothèques | Construire 01 collège de 04 Salles dans le Diéri pour éviter le déplacement des élevés du Diéri | Diéri | 50 000 | 20 000 | 50 000 | | | | Commune et CD |
| Construction de murs de clôture pour le lycée et les collèges | Clôturer les lycées et collèges | Commune | 60 000 | | 30 000 | 30 000 | | | Commune |
| Construction de 9à salles de classes | Construire 90 Salles de classes | Commune | 630 000 | 126 000 | 126 000 | 126 000 | 126 000 | 126 000 | Commune |
| Construction d'un centre de formation professionnelle CFP | Construire un centre de formation professionnelle de 05 salles avec 02 Salles de cours et 03 salles spécialisées en couture, coiffure, cuisine, menuiserie et soudure + 01 Bloc administratif | Commune | 50 000 | | 50 000 | | | | Lux Dev |
| Ouverture de 20 salles d'alphabétisation avec intégration du volet nutrition dans le programme | Ouverture de classes alpha en rapport avec les écoles élémentaires et collèges portée par l'IEF de Pété avec intégration du volet nutrition | Commune | 140 000 | 28 000 | 28 000 | 28 000 | 28 000 | 28 000 | CLM/Commune |
| Programme de modernisation des Daaras | Moderniser les daaras de la commune avec la construction de 10 grandes salles de cours et de toilettes | Commune | 120 000 | 24 000 | 24 000 | 24 000 | 24 000 | 24 000 | Etat |
| Réhabilitation des 04 Case de Santé non-fonctionnelles | Réfection complète et équipement des 04 cases de santé non fonctionnelles | Commune | 60 000 | | 15 000 | 15 000 | 15 000 | 15 000 | Commune/PNDL |
| Recrutement de 06 Sages-femmes | Recruter 06 Sages-femmes pour renforcer le personnel sanitaire très déficitaire | Commune | | | | | | | Etat |

| | | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Construction d'un stade municipal multifonctionnel | Stade avec terrain de football, basket, hand ball et piscine avec tribune et clôture grillager du terrain de foot | Bokké Dialloubé | 500 000 | | | | | 500 000 | Communes/Partenaires |
| Construction d'un centre socio-culturel | Construction d'un centre pour abriter les activités culturelles à l'instar des foyers | Bokké Dialloubé | 70 000 | | 70 000 | | | | Commune/CD |
| Erection de 4 Cases de Santé en poste de Santé | Eriger les cases de bokke Namary Ngouye, Kara Woyndou, Gaye Kadar | Commune | 160 000 | | 40 000 | 40 000 | 40 000 | 40 000 | PNDL |
| Mise aux normes des 06 postes de Santé | Maternité, Salles (attente, IEC…. | Commune | 90 000 | | 30 000 | 30 000 | | 30 000 | Commune/PNDL |
| Construction de logements des ICP | Construire de 04 logements pour le personnel des Poste de santé | Commune | 120 000 | | 30 000 | 30 000 | 30 000 | 30 000 | Commune/PNDL |
| Mise en place d'un Système de gestion des déchets biomédicaux | Construire 02 incinérateurs pour les postes de Santé de Wassataké et Diongui | Wassataké et Diongui | 6 000 | | | 3 000 | | 3 000 | Communes/Partenaires |
| Acquisition d'équipements médicaux et de matériel de bureau pour les structures sanitaires | renforcer et renouveler les équipements de bureau des postes de santé et cases | Commune | 100 000 | 50 000 | | | | 50 000 | Commune |
| Construction d'un centre nutritionnel (CREN) | Construire un centre avec équipements | Commune | 50 000 | | | 50 000 | | | CLM/Commune |
| Construction de 5 cases de Santé | Construire 05 Cases de Santé pour combler le gap en infrastructures sanitaire | Commune | 750 000 | 150 000 | 150 000 | 150 000 | 150 000 | 150 000 | Commune/PNDL |
| Acquisition de 03 Ambulances | Acquisition de 03 ambulances Tout terrain et médicalisées pour faciliter l'évacuation des malades | Commune | 60 000 | 20 000 | | 20 000 | | 20 000 | Etat |

| | | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Construction de 4 nouveaux forage | construire 04 forages avec un forage de 100 m3 pour combler le gap du manque d'eau des population | Ngouye, Boké Namary, Guelongal, Yawaldé Dialloubé et Boké Dialloubé | 320 000 | 80 000 | 80 000 | 80 000 | 80 000 | | PUDC/PUMA |
| Réhabilitation du forage de Wendou Thilé | Réparer la pompe du puit forage de wendou thilé | Wendou Thilé | 3 000 | 3 000 | | | | | Commune |
| Acquisition de 1000 bacs à ordure | Mettre à la disposition des populations en rapport avec le GIE CETOM, 1000 bacs à ordures subventionnés en partenariat avec l'UCG pour atteindre l'objectif de la lutte contre l'insalubrité | Commune | 1 500 | | 1 500 | | | | Commune |
| Installation de 3GIE CETOM | Aménager de 03 décharges des ordures ménagères | Bokké Dialloubé, Saldé et Gaye Kadar | 10 000 | | 5 000 | | | 5 000 | Commune |
| Subvention de 500 blocs d'hygiène avec le sani marché | Subvention à hauteur de 70% pour acquisition de blocs d'hygiènes pour les ménages démunis. 100 000 F par BH soit 100 BH par ans | Commune | 5 000 | 1 000 | 1 000 | 1 000 | 1 000 | 1 000 | Commune/Partenaires |
| Mise à niveau du château d'eau de Gaye Kadar | Mise en fonction du château d'eau et extension du réseau d'AEP | Gaye Kadar | 30 000 | | 15 000 | | | 15 000 | Commune/Partenaires |
| correction des insuffisances de couverture en réseau téléphonique et internet | Installation d'une anténe réseau dans le Dieri | Gaye Kadar et hameaux | | | | | | | Etat |
| Programme d'éclairage public | Installation de 500 lampadaires solaires dans la commune | Commune | 100 000 | 20 000 | 20 000 | 20 000 | 20 000 | 20 000 | ANER/Commune |

| | | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Alimentation à l'électricité de 9 villages connectés au réseau BT | 9 villages bénéficiant d'installation de réseau électrique attendent l'alimentation en électricité | A choisir | | | | | | | ANER/Commune |
| **TOTAL Axe 2 P1** | | | **3 843 330** | **576 000** | **813 500** | **763 000** | **543 000** | **1 147 830** | |
| **P.2.2.Programme de Renforcement des Capacités des acteurs territoriaux** | | | | | | | | | |
| Formation des GPF en transformation de produits locaux | 50 responsables de GPF formées en 05 jours sur techniques de conservation et de transformation des produits agricoles | Commune | 6 000 | 3 000 | | | 3 000 | | Commune/CLM |
| Formation des GPF sur les techniques culinaires | 50 responsables des GPF sont formées sur les techniques culinaires et de renforcements nutritionnels | Commune | 3 000 | | 1 000 | 1 000 | | 1 000 | Commune/CLM |
| Ateliers d'animation et de sensibilisation sur les bonnes pratiques liées à la nutrition et sur l'importance des visites prénatales et postnatales | En rapport avec les CVD les sessions de formation et de sensibilisation sont organisées dans chaque village | Commune | 1 000 | | 1 000 | | | | Commune/CLM |
| Formation de jeunes et de femmes en micro jardinage | 50 responsables de GPF formées sur les techniques de micro jardinage sur 05 jours de formation | Commune | 6 000 | | 3 000 | | | 3 000 | Commune/CLM |
| Formation des membres des Comités de Gestion des infrastructures communales | 3 représentants par comité de gestion des structures sanitaires et scolaires sont formés sur l'entretien et la maintenance des infrastructures et équipements sur 05 jours de formation | Commune | 6 000 | | 2 000 | 2 000 | 2 000 | | Commune/3FPT |
| Formation du personnel municipal sur les techniques d'archivage et en informatique | 35 élus dont le Secrétaire Municipal, le Responsable de l'Etat Civil sont formés en informatique et en technique d'archivage sur 05 jours de formation | Commune | 3 000 | | 3 000 | | | | Commune/3FPT |

| | | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Mise à niveau des élus sur la gouvernance local, la décentralisation et le développement économique local | 100% des élus et chefs de villages ont bénéficié d'une mise à niveau sur la gouvernance de proximité, la décentralisation et le Développement Economique Local sur 05 jours de formation | Commune | 6 000 | | | 2 000 | 2 000 | 2 000 | ARD |
| Redynamisation et formation des organisations des éleveurs et des agriculteurs sur leurs missions | Les bureaux des organisations des éleveurs et agriculteurs mise en place avec l'appui de la commune seront formés sur leurs missions et le fonctionnement de leur structure | Commune | 6 000 | | 3 000 | | | 3 000 | Commune/3FPT |
| Appui à l'organisation et à la formation des handicapés | Organiser les handicapés autour d'une association et les former dans leur domaine d'activités pour le portage de leurs préoccupations spécifiques | | 10 000 | | 5 000 | | 5 000 | | Commune/3FPT |
| **TOTAL Axe 2 P2** | | | **47 000** | **3 000** | **18 000** | **5 000** | **12 000** | **9 000** | |
| **TOTAL AXE 2** | | | **3 890 330** | | | | | | |
| Axe 3 : Développement des conditions d'une Gouvernance performante | | | | | | | | | |
| **P. 3.1. Programme de Renforcement des Compétences pour la Gouvernance Institutionnelle** | | | | | | | | | |
| Ouverture d'une radio municipale | Création d'une radio municipale pour faciliter la communication | Bokké Dialloubé | 10 000 | | | 10 000 | | | Commune |
| Création d'un site web et d'une page Facebook pour la commune | Redynamisation du Site Web communal | Commune | 2 000 | | 2 000 | | | | Commune |
| Le système de l'Etat civil est informatisé | Informatisation du système d'état civil et amélioration de l'équipement | | 20 000 | | 20 000 | | | | ARD (PAGOR) |

| | | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Vulgarisation du plan de développement et recherche des partenaires financier | Organisation de rencontre avec les PTF et les privés pour le financement du PDC | | 5 000 | 5 000 | | | | | Commune |
| Redynamiser les comités villageois et inter-villageois de développement | Relance des cadres de concertation et formation des bureaux pour le portage d'un programme d'activités en rapport avec la commune | | 7 000 | 7 000 | | | | | Commune/Partenaires |
| Appui à la redynamisation des organisations d'éleveurs et d'agriculteurs | | | 5 000 | | 5 000 | | | | Commune/Partenaires |
| Mise en œuvre d'un plan de renforcement des ressources fiscales | Installation des commissions de fiscalité et déroulement d'une feuille de route en rapport avec l'ARD et le service des impôts | | 5 000 | 5 000 | | | | | Commune/ARD |
| Organisation d'une journée d'excellence pour primer les meilleurs citoyens | A l'occasion d'un week end culturel de la commune, primer les meilleurs citoyens (élèves, chef de village, personnes distinguées dans un exploit) | | 25 000 | 5 000 | 5 000 | 5 000 | 5 000 | 5 000 | Commune |
| Mise en œuvre d'une expérience de budget participatif | Dérouler un processus de budget participatif avec l'appui de l'ARD | Commune | 2 000 | | 2 000 | | | | Commune/ARD |
| **TOTAL Axe 3 P1** | | | **81 000** | **22 000** | **34 000** | **15 000** | **5 000** | **5 000** | |
| **P.3.2. Programme de Protection de l'environnement et gestion des ressources foncières** | | | | | | | | | |
| Aménagement de 250 km de pare-feu | Réaliser 50 km de pare-feu par an avec l'appui du conseil départemental | Diéri | 100 000 | 20 000 | 20 000 | 20 000 | 20 000 | 20 000 | Commune/CD |

| | | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Organisation de journées de reboisement | En rapport avec les CIVD, organiser avec chaque zone une journée de reboisement | Toute la commune | 4 000 | 1 500 | | 1 500 | | 1 000 | Commune |
| Création de 2 pépinières communales | Création de 2 pépinières pour approvisionner lors des opérations de reboisement | Bokke Dialloubé, Saldé | 7 000 | 3 500 | | 3 500 | | | Commune |
| Réaliser un alignement des habitations dans les villages de plus de 1000 hts | Réaliser l'alignement des habitations avec le déplacement d'habitation vers les nouveaux sites identifiés | | | | | | | | Commune/Partenaires |
| Evaluer l'assiette foncière destinée à l'habitation dans les villages Elaboration d'un Plan d'urbanisme de référence de la commune | En rapport avec les chefs de villages et les CVD, identifier les assiettes foncières afin de prévoir un plan de lotissement approprié | Toute la commune | 10 000 | | 10 000 | | | | Commune/Partenaires |
| **TOTAL Axe 3 P2** | | | **121 000** | **25 000** | **30 000** | **25 000** | **20 000** | **21 000** | |
| **TOTAL AXE 3** | | | **202 000** | | | | | | |
| **TOTAL PIL** | | | **7 344 330** | | | | | | |

TOUT SAVOIR SUR L'ARD

83, route de Khor Sor, Saint-Louis- SENEGAL

(+221) 33 961 77 67 ard-sl@ardsaintlouis.org www.ardsaintlouis.org